

● LE MARCHÉ DES ASSURANCES A
PROGRESSÉ DE 8,8% À LA FIN 2025
**Le seuil décisif
de 200 milliards
de DA franchi**
(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LE CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ (CPS) DE L'UNION AFRICAINE (UA)

L'Algérie impulse une nouvelle doctrine de paix et de prévention des conflits

(P4)

L'APPO LANCE LA PREMIÈRE PLATEFORME PANAFRICAINNE DE CONTENU LOCAL

Vers une souveraineté industrielle du pétrole et du gaz

L'Organisation des producteurs de pétrole africains, APPO, a franchi hier, une étape décisive pour l'avenir énergétique du continent avec le lancement officiel, depuis Brazzaville et en ligne, de la première plateforme panafricaine dédiée au contenu local dans les appels d'offres du secteur de l'énergie. Pensée comme un outil concret de transformation structurelle, cette plateforme vise à faire basculer l'Afrique d'un modèle centré sur l'exportation de brut à un modèle de création de valeur, d'industrialisation et d'innovation. Lors de la cérémonie de lancement, le Secrétaire général de l'APPO, S.E. Farid Ghezali, a rappelé l'enjeu : permettre à l'Afrique de capter davantage de valeur ajoutée à partir de ses propres ressources.

(Lire en Page 4)



● LES CHANGEMENTS APPORTÉS PAR LA LÉGISLATION
AU CONTRÔLE DES MARCHANDISES

53 Inspections et Surveillance de nuit H24

(P5)

● RÉTENTION DES CORPS DES MARTYRS ET LES PERSONNES
DISPARUES EN PALESTINE OCCUPÉE

L'une des manifestations les plus flagrantes des crimes sionistes

(P12)

France : des élus
dénoncent le retrait
d'une photographie de
Gaza d'un festival à Deauville



Plusieurs responsables politiques français ont dénoncé le retrait d'une photographie prise à Gaza de l'exposition du Deauville Sport Images Festival et demandé à la municipalité de rendre publiques les circonstances de cette décision. Réalisée par le photojournaliste palestinien Jehad Alshrafi, collaborateur de l'agence Associated Press (AP), l'image montre des joueurs du Gaza Sports Club et du club égyptien Al-Ahly disputant un match le 14 février 2026 sur un terrain entouré de bâtiments lourdement endommagés. La photographie, présentée dans le cadre de la deuxième édition du festival, a été retirée et remplacée par une image représentant des cyclistes. Le remplacement a été constaté le 20 août par Sylvain Larcher, secrétaire de la section locale du Parti socialiste et membre de l'association Gauche Côte Fleurie. Selon lui, la photographie ne montre pas uniquement un match, mais témoigne également de la volonté des Palestiniens de continuer à jouer, à se réunir et à préserver une forme d'espoir au milieu des destructions. « La culture et la photographie ne doivent pas être soumises aux pressions, quelles qu'elles soient », a-t-il déclaré, demandant à la municipalité d'expliquer les raisons de cette décision. La municipalité de Deauville, organisatrice du festival, a confirmé que la photographie avait été remplacée à la suite de « demandes », sans en préciser l'origine. « Nous ne voulons pas entrer dans la polémique, ni heurter qui que ce soit », a-t-elle déclaré au journal local Le Pays d'Auge. Dans une réponse rapportée par France 3 Normandie, la mairie a indiqué que l'image n'était « en rien pro-Hamas » et qu'elle s'inscrivait dans une exposition visant à montrer que « le sport est partout, quels que soient les lieux et les circonstances ». La municipalité a néanmoins affirmé que la photographie créait « de nouvelles douleurs » et annoncé son retrait afin de « faire taire cette polémique disproportionnée ». Elle n'a pas précisé publiquement l'identité des personnes ou des organisations ayant demandé son remplacement.

Nigeria : plus de 50 enfants
meurent dans une épidémie
de diphtérie dans le nord-ouest
du pays

Plus de 50 enfants sont morts dans une épidémie de diphtérie dans la zone de gouvernement local de Rano, dans l'État de Kano, au nord-ouest du Nigeria, a déclaré mardi un parlementaire de l'État, appelant les autorités à intensifier leurs efforts pour contenir la maladie. Ibrahim Malami, qui représente la circonscription de Rano à la Chambre d'assemblée de l'État de Kano, a tiré la sonnette d'alarme lors d'une motion portant sur une question d'importance publique urgente, affirmant que l'épidémie avait gravement touché des communautés du district de Rurum, notamment Rurum A, Rurum B et Sabuwar Kaura. Il a indiqué que le service médical de la collectivité locale avait lancé des mesures d'urgence, tandis que son bureau avait fourni des médicaments pour soutenir la réponse. Malami a appelé le gouverneur de Kano, Abba Kabir Yusuf, ainsi que les autorités sanitaires de l'État à déployer davantage de personnel médical, de médicaments et d'autres formes d'assistance d'urgence dans les communautés touchées. « Nous voulons informer le gouverneur et le commissaire à la Santé afin qu'ils envoient une aide d'urgence supplémentaire dans la région, car la maladie s'est fortement propagée dans cette zone », a déclaré Malami. Un autre parlementaire, Usman Abubakar Tasiu, représentant la circonscription de Kiru, a averti que l'épidémie s'était propagée au-delà de Rano, des cas ayant également été signalés dans les communautés de Kwanar Dangora, Garin Dangora et Yelwa, dans la zone de gouvernement local voisine de Kiru. La Chambre d'assemblée de l'État a ensuite adopté une résolution appelant à une intervention immédiate du gouvernement et chargé sa commission de la Santé de se coordonner avec le ministère de la Santé de l'État afin de veiller à la mise en œuvre de mesures d'urgence dans les zones touchées.

Le sud-ouest du Japon frappé par une chaleur
record, 79 morts en juillet

La ville de Fukuoka, dans le sud-ouest du Japon, a connu mercredi une nouvelle journée de chaleur extrême, alors qu'au moins 79 personnes sont mortes des suites de coups de chaleur à l'échelle nationale en juillet, selon les autorités japonaises. Le thermomètre a atteint 40,4°C dans l'arrondissement de Hakata, à Fukuoka, marquant une 10e journée consécutive de températures extrêmement élevées, d'après Kyodo News.

Une vaste partie du Japon est confrontée à des températures caniculaires sous l'effet d'un système de haute pression. Fukuoka est également affectée par de l'air chaud et humide provenant d'un typhon situé à proximité de la région. Les températures estivales moyennes continuent d'augmenter au Japon, conduisant les autorités à qualifier de « kokushobi », soit des « journées cruellement chaudes », les journées durant lesquelles les températures atteignent ou dépassent 40°C.

Cette vague de chaleur persistante pèse lourdement sur la santé publique. Plus de 41 000 personnes ont été hospitalisées pour des coups de chaleur dans l'ensemble du pays en juillet, dont au moins 79 sont décédées, selon l'Agence japonaise de gestion des incendies et des catastrophes. Parmi les personnes hospitalisées, 24 769 étaient âgées de 65 ans ou plus, soit plus de 60 % du total, mardi, d'après l'agence Jiji Press. Cette chaleur extrême intervient après des épisodes météorologiques sévères enregistrés au début du mois, lorsque de fortes pluies et des crues soudaines ont frappé l'est du Japon. Au début du mois, de fortes précipitations avaient notamment touché la préfecture de Chiba, à l'est de Tokyo, provoquant des inondations urbaines qui ont submergé plusieurs zones résidentielles et fait au moins 13 morts.



Colombie : le bilan du séisme de magnitude
7,4 atteint 331 morts

Le bilan du puissant séisme de magnitude 7,4 qui a frappé la Colombie le 10 août s'est alourdi à 331 morts, tandis que 240 personnes restent portées disparues et 4 449 autres ont été blessées, selon le bilan publié mercredi par l'Unité nationale de gestion des risques de catastrophes (UNGRD). L'UNGRD a indiqué, dans une publication diffusée sur le réseau social américain X, que 406 273 personnes issues de 188 034 familles avaient été affectées. La catastrophe concerne désormais 16 départements et 494 municipalités du pays. L'agence a également recensé 364 personnes secourues. Les autorités précisent que les données restent préliminaires et sont toujours en cours de consolidation par les autorités territoriales et les organismes opérationnels. Selon le bilan communiqué par l'UNGRD, 185 889 logements ont été endommagés et 33 275 détruits. À cela s'ajoutent 6 310 bâtiments endommagés et 655 bâtiments effondrés, témoignant de l'ampleur des destructions enregistrées dans les zones touchées. Les infrastructures essentielles ont également subi d'importants dégâts. L'UNGRD fait état de 376 centres de santé, 3 819 établissements éducatifs et 4 337 infrastructures communautaires affectés. Le réseau de transport et les infrastructures hydrauliques ont également été touchés, avec 440 routes, cinq aéroports, 119 réseaux d'approvisionnement en eau, 74 ponts routiers et 17 passerelles piétonnes affectés. Le séisme a également eu des conséquences sur les animaux. Selon le dernier bilan de l'UNGRD, 2 149 animaux ont été affectés et 2 949 secourus. L'étendue géographique des dégâts se traduit par le nombre de municipalités concernées : 494 localités réparties sur 16 départements sont officiellement recensées parmi les zones affectées. L'UNGRD a souligné que le bilan demeure susceptible d'évoluer, les autorités locales poursuivant les opérations d'évaluation et de recensement des dommages.

Australie : environ 400 000 huîtres volées
dans une exploitation ostréicole

La police australienne a ouvert une enquête après le vol d'environ 400 000 jeunes huîtres dans des concessions aquacoles situées sur la côte nord de la Nouvelle-Galles du Sud, mercredi, selon les médias locaux. Quelque 320 poches aquacoles contenant les huîtres ont été dérobées dans les installations de Latitude 31 Oysters à Scotts Creek, sur l'île d'Oxley, selon ABC News. Le propriétaire de l'exploitation, Ryan Freeman, a découvert le vol mardi matin lorsqu'il s'est rendu sur les concessions situées dans la rivière Manning, près d'Old Bar, afin de préparer les huîtres pour la saison de Noël. « Nous avons constaté que notre matériel flottant et nos tambours avaient disparu », a déclaré Freeman. La police a estimé la valeur des huîtres à environ 350 000 dollars australiens (233 000 dollars), tandis que Freeman a évalué la valeur du stock et du matériel volés à 400 000 dollars australiens (266 000 dollars). Environ 80 % des huîtres volées étaient destinées à être commercialisées à Noël, période durant laquelle l'entreprise vend généralement entre 35 000 et 40 000 douzaines d'huîtres, a-t-il précisé. Freeman a estimé que les voleurs avaient pu cibler ces huîtres parce qu'elles approchaient de leur taille commerciale et pouvaient ainsi être vendues pendant les fêtes de fin d'année. Le vol représente environ un tiers du cheptel de l'exploitation, tandis que le temps restant avant la saison commerciale ne permettrait pas de constituer suffisamment de stocks de remplacement. La police a appelé toute personne disposant d'informations ou d'images de vidéosurveillance susceptibles d'aider l'enquête à contacter les enquêteurs.

LE CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ (CPS) DE L'UNION AFRICAINE (UA)

L'Algérie impulse une nouvelle doctrine de paix et de prévention des conflits

Sous la présidence de l'Algérie, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a tenu une réunion stratégique entièrement consacrée à un enjeu central pour l'avenir du continent : le renforcement des capacités de l'UA en matière d'alerte précoce, de prévention des conflits et de réponse rapide. Cette rencontre intervient à un moment où l'Afrique fait face à un paysage sécuritaire de plus en plus complexe et interconnecté. Le terrorisme et l'extrémisme violent, la criminalité organisée transnationale, les conflits armés récurrents et l'instabilité politique et économique continuent de fragiliser de nombreux États. À ces menaces traditionnelles s'ajoutent désormais des défis nouveaux : les effets des dérèglements climatiques et des catastrophes environnementales, la montée des cyberattaques et des technologies émergentes, ainsi que les ingérences extérieures qui exacerbent les tensions locales. Ouvrant les travaux, l'ambassadeur d'Algérie et représentant permanent auprès de l'UA, Mohamed Khaled, qui assure la présidence du Conseil pour ce mois, a rappelé le rôle déterminant du Système continental d'alerte précoce. Pour lui, il ne s'agit plus de se contenter d'intervenir une fois les crises déclarées. L'urgence est de passer d'une logique réactive à une démarche résolument proactive et préventive, capable d'anticiper les signaux de tension et d'agir en amont. Au cœur des discussions : comment doter l'organisation

continentale des outils, des ressources et de la coordination nécessaires pour prévenir les conflits avant qu'ils n'éclatent et pour déployer des réponses rapides et efficaces lorsque la paix est menacée. Dans ce cadre, l'intervenant a présenté quatre mécanismes techniques visant à activer l'alerte précoce et à la relier à la réponse rapide, ainsi qu'à améliorer les opérations de surveillance des menaces et des risques. Il s'agit de "l'outil continental d'évaluation des risques et de cartographie des risques", du "modèle de l'UA pour l'activation de la réponse", du "système d'alerte précoce pour la gouvernance" relevant du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), en sus de la "matrice analytique des accords de paix en Afrique". L'ambassadeur a également salué les efforts soutenus déployés par les différentes institutions et organes de l'UA, notamment la Commission de l'UA, le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), le Mécanisme de coopération policière de l'UA (AFRIPOL) et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), pour leur rôle central dans l'élaboration de ces mécanismes visant à soutenir la diplomatie préventive, à consolider la coordination, et à opérer une action anticipative dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, tout en soulignant la nécessité d'activer ces outils et de garantir la fiabilité

des données, des informations et de leurs sources. La réunion a été marquée par des interventions de haut niveau, dont celle du Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'UA, Bankole Adeoye, avec la participation de responsables des organes et mécanismes concernés par le Système continental d'alerte précoce, à l'instar du CAERT, de l'AFRIPOL, du Comité des services africains de renseignement et de sécurité (CISSA) et du MAEP. Les intervenants ont présenté, chacun dans son domaine de compétence, les moyens de renforcer l'alerte précoce et de la relier à la réponse rapide, tout en améliorant les mécanismes de suivi des menaces et des risques. Lors de la séance de débats, les membres du CPS ont souligné la nécessité de renforcer le lien entre l'alerte précoce et l'action préventive, insistant sur l'exploitation optimale des informations et des analyses disponibles afin d'appuyer le processus décisionnel et de garantir une intervention rapide et adaptée. Par ailleurs, les Etats membres ont pris connaissance des progrès tangibles réalisés par le groupe de travail technique mis en place par le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité. Les réunions de ce groupe ont abouti à l'élaboration d'une proposition pour la création d'un outil dynamique d'évaluation des menaces et de cartographie des risques, fondé sur neuf grandes catégories de menaces.

Dans ce contexte, le CPS a souligné l'importance d'harmoniser les méthodologies de collecte, d'analyse et d'évaluation des risques, ainsi que de renforcer l'échange de données et la coordination institutionnelle entre les organes de l'UA et les mécanismes régionaux pertinents. Le Conseil a indiqué que "l'outil de cartographie des risques", initié par l'Algérie, constitue un pilier essentiel du modèle de l'UA pour l'activation de la réponse, en permettant de mesurer avec précision le niveau de gravité des menaces et de déterminer les seuils nécessitant une intervention urgente, contribuant ainsi à orienter une réponse efficace au moment opportun. A cet égard, les Etats membres ont approuvé ces outils et salué la feuille de route proposée pour leur activation, la mise en place d'un mécan-

isme institutionnel de coordination, l'établissement de protocoles d'échange d'informations, ainsi que le développement d'une plateforme numérique et d'un tableau de bord interactif. Le plan prévoit également le lancement de projets pilotes et le renforcement des capacités des analystes, en vue de généraliser progressivement l'utilisation de ces outils à l'échelle continentale. A l'issue de la réunion, le CPS a rappelé que le développement du système d'alerte précoce et d'évaluation des risques est à même de servir de levier solide pour la diplomatie préventive, d'améliorer le processus décisionnel et de renforcer la capacité de l'UA à anticiper les crises et à contenir les menaces émergentes, consacrant ainsi le principe de "l'alerte précoce pour une réponse rapide".

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Pétrole : les cours reculent nettement sur fond de détente géopolitique et de stocks américains stables

Les cours du pétrole ont accéléré leur baisse mercredi sur les marchés mondiaux, pénalisés par un regain d'espoir sur le front géopolitique au Moyen-Orient et par des indicateurs américains jugés moins tendus que prévu. En pré-ouverture à Wall Street, les valeurs du secteur énergétique étaient également sous pression. Les investisseurs saluent en effet les discussions entre l'Iran et Oman qui ont ravivé l'espoir d'une possible réouverture du détroit d'Ormuz. Ce passage stratégique, par lequel transite près d'un cinquième du pétrole mondial, est au cœur des inquiétudes depuis plusieurs semaines en raison des contraintes de transport maritime qui pesaient sur l'approvisionnement de la région. Sur le marché des matières premières, le Brent de référence LCOc1 a reculé de 3,08% à 85,85 dollars le baril mercredi. Le WTI américain CLc1 a suivi la même tendance avec un repli de 2,68% à 80,15 dollars le baril. Les deux indices ont même touché en séance leur plus bas niveau depuis le 10 août. La baisse s'inscrit dans la continuité de la séance de mardi. Les prix avaient déjà perdu plus de 3% à la clôture. Le Brent a cédé 3,59 dollars, soit 3,9%, pour finir à 88,58 dollars le baril, son plus bas depuis le 14 août. Le WTI a pour sa part abandonné 2,65 dollars, soit 3,1%, à 82,36 dollars le baril, un plus bas de deux semaines. Cette détente profite aux consommateurs mais pèse sur les majors pétrolières. En pré-marché américain, ExxonMobil XOM.N reculait d'environ 2% et Chevron CVX.N de 0,9%. Du côté des services pétroliers, Occidental Petroleum OXY.N perdait 1,1% et Halliburton HAL.N 1,3%. Les raffineurs étaient aussi dans le rouge : Marathon Petroleum MPC.N, Phillips 66 PSX.N et PBF Energy PBF.N affichaient des baisses comprises entre 1,1% et 2%. Un pétrole moins cher réduit mécaniquement les marges des producteurs mais améliore celles des raffineurs, même si le marché craint dans l'immédiat un ralentissement de la demande. Côté fondamentaux, les données de l'Agence américaine d'information sur l'énergie, EIA, n'ont pas apporté de soutien aux prix. Pour la semaine du 17 août, les stocks de brut américains sont ressortis quasi stables à 428,9 millions de barils, en hausse de seulement 0,1 million de barils. Les analystes anticipaient pourtant une hausse de 1,9 million de barils. Dans le détail, les stocks de produits distillés, dont le fioul domestique, ont augmenté de 2,2 millions de barils. A l'inverse, les stocks d'essence ont reculé de 2,5 millions de barils, un repli plus marqué que les 700 000 barils attendus par le consensus. L'EIA précise aussi que les raffineries américaines ont tourné à 97,4% de leur capacité opérationnelle, avec une production moyenne de 9,8 millions de barils par jour. Au total, la combinaison d'un possible apaisement autour d'Ormuz, de stocks de brut stables aux Etats-Unis et de prises de bénéfices après le rebond de début août pèse sur le marché. Les opérateurs surveillent désormais l'issue des pourparlers régionaux et les prochains chiffres de demande pour mesurer si cette correction a de la profondeur ou s'il s'agit d'un simple répit.

R. N.

LE MARCHÉ DES ASSURANCES A PROGRESSÉ DE 8,8% À LA FIN 2025

Le seuil décisif de 200 milliards de DA franchi

Dans son « éditorial » de la « REVUE de l'ASSURANCE » du mois de juin 2026, le directeur de cette publication, M. Abdelhakim Benbouabdellah, fait constater que le marché national des assurances poursuit, au fil des ans, sa marche en avant, avec une croissance tangible, portée par un chiffre d'affaires qui dépasse, pour la première fois, les 200 milliards de dinars, à fin 2025, progressant de 8,8%. Ce qui, en d'autres termes, voudrait simplement dire que cette dynamique réelle et indéniable traduit une volonté des acteurs du marché d'être dans le mouvement du développement non seulement en gagnant en volume mais, aussi et surtout, en faisant de la prospective et de l'innovation des outils fondamentaux. Cependant, questionne-t-il, cette vitalité apparente suffit-elle, à elle seule, pour parler de maturité ? Et il répond, dans la foulée qu'au-delà des indicateurs chiffrés traduisant la progression du chiffre d'affaires, le marché des assurances continue de révéler des fragilités structurelles. Et pour illustrer ce constat chiffré, le directeur de la «REVUE de l'ASSURANCE », évoque l'assurance Automobile, qui, selon lui, demeure dominante, presque au même niveau que l'IRD (Incendie, Risques Divers), certes, alors que les Assurances de Personnes peinent encore à s'imposer comme véritable instrument d'épanouissement et ce, une décennie et demie après la dissociation effective des Assurances de Dommages. Globalement, la pénétration globale de l'assurance dans l'économie algérienne reste faible, signe d'un décalage persistant entre les poten-

tialités véritables du marché et son niveau réel de développement. A cela, s'ajoute une culture assurantielle qui demeure à mieux construire puis à conforter. Bien qu'elle soit marquée par une adoption progressive, cette culture reste prisonnière de certaines limites toujours perceptibles dans la gestion des sinistres, la qualité de service et la transition numérique. Ainsi, sans se voiler la face, les acteurs du marché se doivent de mieux œuvrer à faire de leur relation-client (et potentiel assurable) une palpable et durable relation de confiance, voire même lorsqu'elle est tronquée et non sincèrement traduite sur le terrain aucun développement ne sera possible dans la durée. Dans ce contexte, la question du modèle s'impose avec insistance. Le secteur se trouve à un moment charnière de son évolution. Il ne s'agit plus seulement de croître, mais de se transformer en s'adaptant aux exigences essentielles du marché. Consolider les acquis, diversifier les offres, bâtir et renforcer la confiance avec les assurés et s'adapter aux mutations profondes de l'environnement économique et technologique du pays deviennent plus que des impératifs. Il s'agit d'exigences et de conditions sine qua non. L'émergence de la Micro-assurance, l'assurance Santé ou encore le Takaful et tant d'autres chantiers à finir de fonder et de consolider, ouvrent des perspectives intéressantes. Insuffisamment structurées pour constituer de véritables relais de croissance durables, ces perspectives pourraient, alors, ne s'apparenter qu'à de dangereux mirages. Ne pouvant se permettre de

s'isoler des turbulences du monde des tensions géopolitiques, comme celles récentes des Proche et Moyen-Orient ; des perturbations des chaînes d'approvisionnement et les fluctuations du marché de la réassurance ; le marché algérien des assurances est directement ou indirectement exposée aux risques globaux. Ces contextes et facteurs imposent l'adaptation constante des mécanismes de couverture, ainsi qu'une montée en compétence en matière d'analyse et de gestion des risques complexes, dans des environnements micro et macroéconomiques au niveau desquels l'incertitude est menaçante et où la volatilité des expositions exige davantage d'anticipation et de résilience. Et, du coup, de la prospective. Dès lors, l'accélération et la maîtrise de la transformation digitale s'imposent en urgence de l'heure, redéfinissant constamment les contours du métier d'assureur. Elle suppose, toutefois, des investissements conséquents et une modernisation en profondeur des systèmes d'information, tout en appelant à une vigilance accrue face aux enjeux de cyber-sécurité, de protection des données et de continuité opérationnelle... S'impose, alors, au secteur des assurances en Algérie une exigence claire : franchir un seuil décisif. Celui qui sépare un marché en expansion d'un marché pleinement mature, diversifié et résilient, capable de transformer sa croissance en véritable profondeur structurelle, non seulement sectorielle mais, plus globalement, avantageuse à l'économie de notre pays.

Said Ben

L'APPO LANCE LA PREMIÈRE PLATEFORME PANAFRICAINNE DE CONTENU LOCAL

Vers une souveraineté industrielle du pétrole et du gaz

L'Organisation des producteurs de pétrole africains, APPO, a franchi hier, une étape décisive pour l'avenir énergétique du continent avec le lancement officiel, depuis Brazzaville et en ligne, de la première plateforme panafricaine dédiée au contenu local dans les appels d'offres du secteur de l'énergie. Pensée comme un outil concret de transformation structurelle, cette plateforme vise à faire basculer l'Afrique d'un modèle centré sur l'exportation de brut à un modèle de création de valeur, d'industrialisation et d'innovation.

Lors de la cérémonie de lancement, le Secrétaire général de l'APPO, S.E. Farid Ghezali, a rappelé l'enjeu : permettre à l'Afrique de capter davantage de valeur ajoutée à partir de ses propres ressources. Pendant des décennies, les pays africains producteurs ont vu une part importante de la richesse générée par le pétrole et le gaz quitter le continent sous forme de contrats accordés à des entreprises étrangères, d'équipements importés et de services sous-traités à l'extérieur. Résultat, selon l'APPO, ce sont près de 15 milliards de dollars de valeur

ajoutée qui sont perdus chaque année. La nouvelle plateforme veut inverser cette tendance en donnant la priorité aux entreprises africaines, en les rendant visibles, compétitives et prêtes à répondre aux exigences des grands projets.

Concrètement, la plateforme se présente comme un véritable bulletin africain des appels d'offres, sur le modèle du Bulletin des appels d'offres du secteur de l'énergie et des mines. Elle centralisera toutes les opportunités de marchés lancées par les compagnies nationales et internationales opérant dans les pays membres de l'APPO. Mais l'innovation va plus loin. Elle s'appuie sur une base de données panafricaine qui recense des centaines d'entreprises locales certifiées. Cet outil offre une visibilité et une crédibilité sans précédent aux PME, aux bureaux d'études, aux sociétés de maintenance et aux industriels du continent. Pour un donneur d'ordre, il devient plus simple d'identifier un fournisseur africain qualifié. Pour une entreprise locale, il devient possible d'accéder à des marchés qui lui étaient auparavant fermés par manque d'information.

L'ambition affichée est claire et chiffrée : atteindre 50% de contenu local dans tous les secteurs pétroliers et gaziers africains d'ici 2030, conformément à la Déclaration de Brazzaville. Pour y parvenir, l'APPO ne se contente pas de mettre en relation l'offre et la demande. Elle prévoit un accompagnement complet. Des programmes de formation intensive seront déployés en collaboration avec le Forum des instituts de formation de l'APPO afin de combler les gaps de compétences. Des conseils d'experts seront fournis aux pays membres pour structurer des coentreprises stratégiques avec les



compagnies pétrolières internationales, afin de transférer la technologie et de monter en gamme. Le volet financement est également verrouillé. La Banque africaine de l'énergie, instrument financier de l'APPO, aura pour mission de soutenir cette vision en finançant les entreprises locales et les projets industriels qui émergeront de cette dynamique. L'idée est de donner aux acteurs africains les moyens de répondre aux cahiers des charges les plus exigeants.

Le SG de l'APPO cite en exemple les réussites du Nigeria, de l'Angola et du Congo, pays pionniers qui ont déjà mis en place des politiques de contenu local efficaces. L'objectif est désormais de généraliser ces bonnes pratiques à l'échelle continentale. Car l'Afrique dispose, selon

Farid Ghezali, de compagnies nationales publiques et privées hautement qualifiées, capables de réaliser de grands projets industriels selon les standards internationaux. Au-delà de l'aspect économique, cette plateforme est un outil de souveraineté. En renforçant les capacités industrielles locales, en créant des emplois qualifiés et en gardant la valeur sur le continent, l'APPO contribue à rendre les économies africaines plus résilientes. Le lancement d'aujourd'hui à Brazzaville, en présence des cadres des ministères des Hydrocarbures et des spécialistes du contenu local des pays membres, marque donc le début d'une nouvelle ère. Une ère où les ressources africaines servent d'abord le développement de l'Afrique.

Hamza B.

GRANDS CONSOMMATEURS EN GAZ

Arkab et Adjal définissent un plan d'action pour sécuriser l'approvisionnement



Face à la croissance de la demande industrielle et aux enjeux de sécurité énergétique, le gouvernement a tracé un plan d'action pour assurer un approvisionnement stable et rationnel en gaz au profit des grands consommateurs. Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, ont présidé hier, une réunion de coordination consacrée à ce dossier stratégique au siège du ministère

de l'Energie et des Energies renouvelables.

La rencontre, qui a regroupé les cadres des deux départements ministériels, a porté sur la gestion de la demande des grands consommateurs d'énergie gazière à l'échelle nationale. Pour les autorités, il s'agit d'un axe central des politiques publiques énergétiques, directement lié à la compétitivité de l'économie nationale, à la rationalisation de la consommation et à la garantie d'un développement socioéconomique durable.

Les grands consommateurs, à savoir les cimenteries, les complexes sidérurgiques, les centrales électriques, les unités pétrochimiques et agroalimentaires, représentent une part importante de la consommation nationale de gaz. Leur activité est déterminante pour la production, l'emploi et les exportations hors hydrocarbures. Or, avec la hausse des besoins et les pics saisonniers, notamment en hiver et en été, la gestion de cette demande devient un défi majeur pour éviter toute tension sur le réseau et garantir la continuité de service.

Durant la réunion, les deux ministres ont examiné les mécanismes actuels de programmation et de répartition du gaz destiné à ce segment. L'objectif est d'optimiser l'allocation des volumes, d'anticiper les besoins et d'éviter les ruptures ou les déséquilibres entre les régions. Le plan d'action tracé repose sur plusieurs leviers. Le premier concerne le renforcement du suivi et de la prévision de la demande. Il est prévu la mise en place d'un dispositif de collecte de données plus précis auprès des grands consommateurs, afin d'ajuster l'offre en temps réel et de mieux planifier les livraisons. Le deuxième axe porte sur

l'amélioration des indicateurs d'efficacité énergétique. Les autorités insistent sur la nécessité d'inciter les grands consommateurs à moderniser leurs équipements, à récupérer la chaleur fatale et à adopter des technologies moins énergivores. L'enjeu est de produire plus avec moins de gaz, tout en réduisant la facture énergétique et l'impact environnemental. Des audits énergétiques et des contrats de performance pourraient être généralisés dans ce cadre.

Le troisième volet du plan concerne la sécurité d'approvisionnement à moyen et long terme. Il s'agit de sécuriser les infrastructures de transport et de distribution, de réaliser la maintenance préventive des réseaux et d'assurer une coordination étroite entre Sonatrach, Sonelgaz et les opérateurs industriels. La diversification du mix énergétique a également été évoquée. Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables a rappelé que le déploiement des énergies renouvelables, notamment le solaire pour les besoins industriels et la production d'électricité, doit venir en appui pour alléger la pression sur le gaz naturel et préserver cette ressource pour les usages à plus forte valeur ajoutée. Mohamed

Arkab et Mourad Adjal ont souligné que la rationalisation de la consommation ne signifie pas freiner l'activité industrielle. Au contraire, il s'agit de garantir à chaque secteur les volumes nécessaires à son fonctionnement, mais dans une logique d'optimisation et de responsabilité. Cette approche vise à concilier les impératifs de croissance économique avec la préservation des ressources nationales.

A l'issue de la réunion, il a été convenu de mettre en place une commission de suivi permanente chargée d'évaluer trimestriellement l'évolution de la demande, l'état des stocks et le respect des engagements par les grands consommateurs. Des directives seront également adressées aux directions de wilaya pour assurer une application harmonisée du plan sur le terrain.

Avec cette feuille de route, les autorités réaffirment leur volonté de placer l'efficacité énergétique et la sécurité énergétique au cœur de la stratégie nationale. L'enjeu est de taille : garantir aux entreprises l'énergie dont elles ont besoin pour produire, tout en préservant les ressources pour les générations futures et en renforçant la résilience du système énergétique algérien.

H. B.

LES CHANGEMENTS APPORTÉS PAR LA LÉGISLATION AU CONTRÔLE DES MARCHANDISES

53 Inspections et Surveillance de nuit H24

53 inspections de contrôle de la qualité et de prévention de la fraude, ainsi que des centres douaniers fonctionnant H24, constituent les éléments clés du nouveau système national pour renforcer le contrôle aux frontières et inspecter les marchandises importées avant leur mise sur le marché.

Ce système améliore également la coordination sur le terrain entre les douanes et la Gendarmerie nationale dans la lutte contre la contrebande et la criminalité transfrontalière. Il est très important de savoir que ce système fait désormais partie de la législation nationale dans la mesure où ce nouveau cadre réglementaire des inspections de contrôle de la qualité et de prévention de la fraude a été publié au Journal officiel n° 60 du 23 août 2026, à travers deux arrêtés ministériels conjoints et une décision du Directeur général des douanes. Ces documents précisent le nombre et l'emplacement des inspections de contrôle de la qualité et de prévention de la fraude, ainsi que les missions, les procédures opérationnelles et l'organigramme des centres de surveillance douanière. Ainsi l'article 1er de règlement rentrant en application des dispositions des articles 20 et 21 du décret exécutif n° 11-421 du 13 Moharram 1433 correspondant au 8 décembre 2011 fixant l'organisation et le fonctionnement des services extérieurs de la direction générale des douanes, indique que la présente décision a pour objet de créer les postes de douane de surveillance et de fixer leur fonctionnement. L'article 2, annonce que « Le poste de douane de surveillance est l'unité structurelle implantée au niveau des frontières terrestres », au moment où, l'article stipule qu'« Au titre des missions prévues par la législation et la réglementation douanières, les postes de douane de surveillance sont chargés, notamment : d'assurer

une surveillance continue au niveau de la bande frontalière adjacente ; d'apporter le soutien opérationnel aux différentes brigades opérationnelles des douanes, dans la limite de la compétence territoriale ; d'assurer une coordination permanente avec les unités de la Gendarmerie nationale compétentes, dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité transfrontalière ; de veiller à la sécurité des personnels et des biens au niveau des postes des douanes de surveillance et de veiller à la sécurité des marchandises saisies jusqu'à leur remise au receveur des douanes compétent. Pour sa part, l'article 4 de cette même législation précise que « Les postes de douane de surveillance assurent un service permanent et continu, et les agents exercent leurs fonctions de jour comme de nuit selon un système de rotation. Quant à l'article 5, il indique que « Le poste de douane de surveillance est dirigé par un chef de poste au grade d'officier de brigade, au moins, et exerce sous l'autorité directe du chef d'inspection principale chargée de la surveillance douanière. Par ailleurs, et selon l'article 6 : « La liste, les compétences territoriales et le rattachement des postes de douane de surveillance sont déterminés conformément au tableau annexé à la présente décision.

DES ÉCLAIRCISSEMENTS

Ainsi il est important de noter que ces documents ne créent pas un système de contrôle unifié, mais organisent deux axes complémentaires. Le premier volet est chargé de la surveillance de la zone frontalière, de la lutte contre la contrebande et de la sécurisation des marchandises saisies, tandis que le second se concentre sur le contrôle de la conformité des produits entrant par les voies commerciales officielles, qu'ils arrivent par les ports, les aéroports, les points de passage terrestres ou qu'ils soient stockés dans les zones douanières et les entrepôts.

53 INSPECTIONS AUX FRONTIÈRES

De plus, il ne faut surtout pas oublier qu'un arrêté ministériel conjoint du 5 mai 2026, signé par le ministre du Commerce intérieur et de la Réglementation du marché national et le ministre des Finances, a créé 53 inspections de contrôle de la qualité et de lutte contre la fraude aux frontières. Cet arrêté modifie l'arrêté ministériel conjoint du 13 novembre 2011 relatif à la création d'inspections de contrôle de la qualité et de lutte contre la fraude aux frontières terrestres, maritimes et aériennes, ainsi que dans les zones douanières et les entrepôts. Le même jour, un



second arrêté ministériel conjoint a été publié par le ministre du Commerce intérieur et de la Réglementation du marché national et le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, précisant l'emplacement des 53 bureaux d'inspection douanière et remplaçant la liste annexée à l'arrêté du 25 mars 2012.

DES POINTS DE CONTRÔLE

Cette mesure est en réalité une mise à jour de son déploiement afin de l'adapter à l'évolution des flux de marchandises, des lieux de dédouanement et des entrepôts douaniers, ainsi qu'aux modifications de la carte administrative et des infrastructures portuaires, aéroportuaires et frontalières. Ainsi, le nouveau réseau couvre les ports commerciaux, les aéroports internationaux et les points de passage terrestres, en plus des zones industrielles et des zones sous contrôle douanier. Cette répartition permet le suivi des marchandises au point d'entrée et leur traçabilité ultérieure une fois transférées sous garantie douanière vers un entrepôt ou un autre lieu de traitement.

DES BUREAUX D'INSPECTION DES WILAYAS

Concernant l'implantation de ces bureaux de contrôle dans les différentes wilayas, il y a lieu de noter qu'à Alger, la carte comprend huit bureaux d'inspection répartis entre le port d'Alger et l'aéroport Houari Boumediene, ainsi que les zones

douanières de Rouiba, El Hamiz, Oued Smar, Gué de Constantine, Chéraga et Baba Ali.

À Oran, le contrôle s'étend au port, à l'aéroport Ahmed Ben Bella et à la zone douanière située dans la zone industrielle d'Es-Senia. À Tlemcen, le réseau englobe le port de Ghazaouet, le poste frontière de Maghnia-Colonel Lotfi et l'aéroport Messali Hadj à Zenata. La carte inclut également le port de Mostaganem et sa zone industrielle, le port de Ténès et l'aéroport Abou Bakr Belkaid à Chlef, ainsi que le port de Béjaïa et l'aéroport de Soummam-Abane Ramdane, le port de Djendjen et l'aéroport Ferhat Abbas à Jijel. À l'Est, les contrôles concernent le port de Skikda et sa zone douanière située dans sa zone industrielle, le port d'Annaba et l'aéroport de Rabah Bitat, ainsi que les aéroports de Constantine, Batna, Biskra et Sétif.

Le réseau s'étend aux postes frontières terrestres d'Oum Teboul et d'El Ayoun dans la province d'El Tarf, d'El Hadada à Souk Ahras et de Bouchebka à Tébessa, ainsi qu'à la zone douanière d'El Méridj. Au sud, les sites de contrôle comprennent le poste frontière de Debdeb, l'aéroport de Zarzaitine-Aïn Amenas et la zone douanière d'Aïn Aflah à Illizi. Parmi les autres sites, figurent l'aéroport de Krim Belkacem à Hassi Messaoud, l'aéroport M'Feddi Zakaria à Ghardaïa, le poste frontière de Taleb Larbi à El Oued et le poste frontière de Mustafa Ben Boulaid à Tindouf. L'inspection couvre également les postes frontières d'In Guezzam et de Tin Zaouatine, ainsi que ceux de Bordj Badji-Mokhtar et de Timiaouine. Ces sites nécessitent une présence constante en raison des vastes distances désertiques et de l'existence de routes susceptibles d'être utilisées pour la contrebande. Ces bureaux d'inspection sont chargés d'examiner les dossiers des produits importés, d'inspecter les marchandises et de vérifier leur conformité aux exigences en matière de qualité, de sécurité, d'étiquetage et de stockage. Le cas échéant, des échantillons sont prélevés pour des analyses microbiologiques ou physico-chimiques avant la délivrance d'une autorisation d'entrée ou la décision de refus de l'envoi. Il faut savoir aussi que le ministère du

Commerce fournit les formulaires légaux spécifiques pour cette procédure, notamment la déclaration d'importation, le rapport d'évaluation de la conformité, l'autorisation d'entrée, la décision de refus du produit et le recours contre cette décision et les documents relatifs au contrôle des produits importés.

LES DOUANES ET LA SURVEILLANCE H24 ET 7J/7

Parallèlement au réseau des inspections de lutte contre la fraude, le directeur général des douanes, le général de division Abdelhafid Bekhouch, a publié un décret en date du 1er juin 2026 portant création de centres de surveillance douanière aux frontières terrestres et définissant leurs modalités de fonctionnement. Ce décret s'appuie sur les articles 20 et 21 du décret exécutif n° 11-421 du 8 décembre 2011, qui définit l'organisation et le fonctionnement des services extérieurs de la Direction générale des douanes.

Le texte définit un centre de surveillance douanière comme une unité structurelle située à une frontière terrestre. Sa mission principale est d'assurer une surveillance continue de la bande frontalière adjacente, ainsi que d'appuyer les équipes opérationnelles douanières dans sa zone de compétence territoriale.

Les centres assurent également une coordination constante avec les unités compétentes de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre les différentes formes de criminalité transnationale. Cela inclut le transfert d'informations vers des interventions sur le terrain, notamment dans les zones nécessitant une surveillance des itinéraires éloignés des points de passage frontaliers officiels. La réglementation confie également à ces centres la protection des agents des douanes et des biens, ainsi que la garantie de la sécurité des marchandises saisies jusqu'à leur remise à l'agent des douanes compétent. Ceci permettrait d'identifier l'entité responsable des marchandises saisies entre leur saisie et leur dépôt auprès du service légalement habilité pour leur conservation. La réglementation impose un service continu, 24 heures sur 24, au sein des centres de garde, avec des agents en poste jour et nuit.

Saïd Ben



PLUS DE 30 MORTS ET 2 013 BLESSÉS DANS DIFFÉRENTES WILAYAS

16 noyades et 6 457 personnes sauvées en 7 jours

Les accidents de la circulation ont une nouvelle fois lourdement marqué le bilan hebdomadaire de la Protection civile rendu public ce mercredi.

En effet, les unités d'intervention ont enregistré 1 542 accidents de la route, causant le décès de 34 personnes sur les lieux et 2 013 blessés, pris en charge puis évacués vers les structures hospitalières.

La wilaya de Naâma a enregistré le bilan le plus lourd, avec sept décès et 40 blessés dans neuf accidents de la circulation. Ce bilan confirme une nouvelle fois la gravité des accidents routiers et la nécessité de renforcer la vigilance des usagers, notamment durant la période estivale marquée par une importante mobilité sur les routes.

INCENDIES URBAINS ET OPÉRATIONS DE SECOURS

Durant la même période, la Protection civile a recensé 27 977 appels de secours émis par les citoyens pour différents types d'interventions. Les secours à personnes ont représenté une part importante de cette activité, avec 15 830 interventions ayant permis de prendre en charge 15 449 blessés et malades sur les lieux avant leur évacuation vers les établissements sanitaires. Les unités de la Protection civile sont également intervenues pour éteindre 2 411 incendies urbains, industriels et autres, à travers 3 471 interven-



tions. Les wilayas d'Alger, de Sétif et d'Annaba ont enregistré les nombres les plus élevés, avec respectivement 197, 109 et 105 incendies.

Noyades : 16 décès enregistrés. Le dispositif de surveillance des plages a, pour sa part, effectué 8 729 interventions durant cette semaine. Les secours ont permis de sauver 6 457 personnes de la noyade, tandis que 1 934 estivants ont reçu des soins de première urgence. Par ailleurs, 329 personnes ont été évacuées vers les structures sanitaires locales. Malgré ces efforts, 11 décès par noyade ont été enregistrés au niveau des plages, auxquels s'ajoutent cinq décès dans des réserves d'eau. La Protection civile appelle ainsi les citoyens à la prudence et au strict respect des consignes de sécurité.

INCENDIES DU COUVERT VÉGÉTAL

Enfin, les équipes de la protection civile sont intervenues sur 253 incendies du couvert végétal. Le bilan comprend notamment 50 feux de forêt, 22 de maquis, 46 de broussailles, ainsi que des incendies touchant les récoltes, les arbres fruitiers, les bottes de foin et les palmiers.

Grâce à la rapidité des interventions, plusieurs foyers ont pu être circonscrits avant leur propagation. Les opérations diverses ont également mobilisé les secours pour sauver 407 personnes en danger et réaliser 5 007 interventions d'assistance.

72 FOYERS ENREGISTRÉS EN 24 HEURES, 64 DÉJÀ MAÎTRISÉS

Soixante-douze incendies ayant touché la végétation, les récoltes agricoles, les palmeraies et les meules de foin ont été enregistrés à travers plusieurs wilayas du pays en 24 heures, selon le bilan de la Protection civile arrêté hier mercredi à 7h00, précisant que parmi ces sinistres, 64 ont été complètement éteints, tandis que huit foyers demeuraient encore actifs.

La wilaya d'El Tarf compte deux foyers, tout comme Jijel. Un incendie est également signalé dans chacune des wilayas de Batna, Tébessa, Constantine et Sétif. Les opérations d'extinction se poursuivent avec la mobilisation de moyens humains et matériels importants afin de contenir les flammes et d'éviter leur propagation. À Jijel, où la situation

demeure particulièrement suivie, deux incendies sont toujours actifs. Le premier s'est déclaré dans la commune d'Ouled Yahia Khadrouche. La présence de vents forts et la proximité de plusieurs habitations ont conduit les services concernés à procéder, par mesure de précaution, à l'évacuation de plusieurs familles. Le feu reste actif et les opérations d'extinction se poursuivent avec d'importants moyens déployés sur place.

Un second incendie est signalé dans la commune de Chekfa. Le feu demeure en cours, mais ne présente actuellement aucun danger particulier pour les populations.

Les équipes de lutte contre les incendies poursuivent leurs interventions afin de venir à bout du foyer.

À El Tarf, deux foyers sont également suivis par les équipes de la Protection civile. Dans la commune d'Aïn El Karma, un incendie qui s'est déclaré durant la nuit de mardi à mercredi connaît actuellement une évolution favorable. Les opérations d'extinction se poursuivent avec les moyens nécessaires mobilisés sur le terrain. Dans la commune de Bouteldja, le feu est en net recul et ne présente pas de danger. La situation évolue également favorablement dans plusieurs autres wilayas. À Batna, l'incendie enregistré dans la commune de Merouana, au lieu-dit Djebel Messaouda, a fortement diminué après la baisse de la vitesse des vents et la poursuite des opérations d'extinction avec les moyens mobilisés. À Tébessa, le foyer déclaré dans la commune d'El Hammamet a également perdu en intensité. Les opérations se poursuivent néanmoins avec la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour assu-

rer son extinction complète.

Le bilan de la Protection civile intervient dans un contexte marqué par des conditions météorologiques susceptibles de favoriser la propagation rapide des feux, notamment en présence de vents. Les équipes restent ainsi mobilisées sur les différents foyers encore actifs, avec pour priorité la protection des populations, des habitations et des espaces agricoles et forestiers.

BLIDA, UN MORT ET NEUF BLESSÉS DANS UNE COLLISION ENTRE UNE VOITURE ET UN BUS.

Un accident de la circulation survenu hier matin dans la wilaya de Blida a fait un mort et neuf blessés, selon un bilan provisoire communiqué par la Protection civile, précisant que la collision a impliqué une voiture et un minibus de transport de travailleurs sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune de Beni Mered, dans la daïra d'Ouled Yaïch.

Selon la même source, les secours de la Protection civile sont intervenus à 7h42 pour prendre en charge les victimes de cet accident en leur prodiguant les premiers, avant leur évacuation vers l'hôpital local. La Protection civile précise que l'intervention était toujours en cours au moment de la diffusion de son communiqué. Le bilan communiqué demeure donc provisoire et pourrait être appelé à évoluer en fonction de l'état de santé des personnes blessées.

BÉJAÏA Le bilan du drame de Boulimat s'alourdit

La saison estivale 2026 vient de connaître son drame le plus lourd au large de Béjaïa. Un grave accident maritime a fait deux morts et six blessés, après le renversement d'un bateau de plaisance entre Tazeboudjet et Boulimat. Selon la Protection civile, les deux victimes décédées sont un couple de nationalité étrangère, un homme de 70 ans et son épouse de 60 ans. Les six blessés et les deux dépouilles ont été évacués vers l'hôpital Khellil Amrane.

Ce chavirement porte à au moins 11 le nombre de décès liés à la mer depuis le 1er juin. Selon la Protection civile de la wilaya, les services ont déjà enregistré 9 décès par noyade depuis le début de la saison estivale, soit du 1er juin au 5 juillet. Un précédent rapport faisait déjà état de 9 noyés depuis le coup de starter de la saison estivale, après deux décès de jeunes originaires de Bordj Bou Arréridj.

TIZI OUZOU :

Les villages honorent leurs lauréats sportifs et scolaires

La célébration des résultats sportifs et scolaires de ses enfants est en phase de devenir une tradition aux quatre coins de la Kabylie.

En effet, les villageois sont de plus en plus nombreux à honorer les lauréats des trois examens scolaires : le passage au collège, le Brevet de l'enseignement moyen et le baccalauréat, ainsi que ceux des différentes disciplines et catégories sportives.

Même les diplômés de l'université ne sont pas oubliés. Les cérémonies sont organisées grâce aux donateurs parmi les villageois ou encore aux cotisations des habitants. Les lauréats ont eu même droit à des cadeaux pour leurs exploits dans une ambiance festive renforçant les liens sociaux entre les habitants. Et le choix d'organiser ces cérémonies pendant l'été n'est pas fortuit. Il s'agit de permettre aux membres de la diaspora d'y assister, d'autant plus que le financement de l'initiative est l'œuvre de cette même communauté dans la majorité des cas. L'événement est donc devenu un rendez-vous annuel que l'on ne doit pas rater. Dans certains

villages, on inclut même d'autres activités à l'occasion de ces cérémonies, telles que des tournois, des chants, etc., donnant le cachet d'une véritable fête du village.

Outre ces enfants lauréats, on honore également toutes les personnes ayant contribué de loin ou de près à ces réussites scolaires ou sportives, notamment les enseignants et les entraîneurs. Le dernier en date, le village Tizi Oumalou dans la commune d'Ath Bouyoussef (60 km au sud-est de Tizi Ouzou) a organisé une fête grandiose samedi et dimanche.

Plus d'une soixantaine de lauréats des examens scolaires ont eu droit à des cadeaux. Ce village, perché à plus de 1 100 mètres d'altitude, a vibré pendant deux jours au rythme de ces célébrations, dans une ambiance familiale et conviviale.

De nombreux chanteurs amateurs et professionnels se sont succédé sur la scène installée au niveau de l'école primaire du village ; et la chorale féminine et une troupe d'Idhebalène ont agrémenté le public présent, dont certains sont venus d'autres villages de la région pour

assister à la fête. Cette cérémonie est à sa 27e édition, selon Farid Rabia, membre actif du mouvement associatif de la localité, qui n'a pas manqué de souligner que celle-ci est devenue une tradition grâce à l'engagement de la population et à la contribution de nombreux bienfaiteurs issus du village, ainsi que d'institutions pour l'aspect lié au financement. Notre interlocuteur a également tenu à souligner que les recalés du système scolaire sont soutenus par des animateurs du comité du village et autres associations qui ont mis en place une cellule pédagogique. Il a également rappelé que le village organise une cérémonie de circonscription collective à raison d'une fois tous les deux ans. En somme, la célébration des réussites scolaires est une action incitative pour les enfants à redoubler d'efforts dans leur cursus pédagogique, en plus du renforcement des liens sociaux entre habitants. Cela crée une ambiance festive au sein de ces villages reculés du pays, offrant ainsi des moments de distraction aux jeunes et moins jeunes en cette période des vacances d'été.

UNE DÉLÉGATION DE JEUNES ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

Participation aux activités de la colonie de vacances des jeunes lauréats et innovateurs

Une délégation de jeunes Algériens participe à Nouakchott (Mauritanie), aux activités de la colonie de vacances des jeunes lauréats et innovateurs pour l'année 2026, dans le cadre de la consolidation des espaces d'échange et de communication entre les jeunes des deux pays, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Jeunesse.

«**A** l'invitation du ministère mauritanien de l'Autonomisation des jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique, une délégation de jeunes Algériens participe aux activités de la colonie de vacances des jeunes lauréats et innovateurs, organisée du 25 au 30 août dans la capitale Nouakchott, sous le slogan «L'autonomisation des jeunes commence par l'éducation», précise le communiqué.

Le camp réunit «36 jeunes Mauritaniens des deux sexes parmi les lauréats et les innovateurs, ainsi que la délégation de jeunes Algériens, composée des lauréats aux festivals nationaux organisés par le ministère de la Jeunesse au cours de l'année 2026, dans un espace destiné aux jeunes visant à développer les capacités, à forger les compétences, à renforcer l'esprit d'initiative et le travail collectif, et à ouvrir de plus larges perspectives d'échange d'expériences et d'expertises entre les jeunes des deux pays frères».



Le programme du camp comprend «un éventail varié d'activités de formation, culturelles et sportives, en sus de visites de terrain, et une exposition consacrée à la créativité et à l'innovation, permettant aux participants d'apprendre, d'interagir et de mettre en avant leurs expériences et leurs talents dans différents domaines».

La participation algérienne à ce rendez-vous intervient en application des instructions du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, pour réaffirmer l'importance qu'accorde l'Algérie au «renforcement de la coopération dans le domaine de la jeunesse avec la République islamique de Mauritanie, et à la consolidation des espaces d'échange et de communication entre les jeunes des

deux pays, en harmonie avec la profondeur des relations fraternelles et historiques unissant les deux peuples frères».

Elle constitue également une opportunité de «mettre en avant l'expérience de la jeunesse algérienne, ainsi que ses talents, ses compétences et ses potentialités, en vue de faire connaître les initiatives et programmes qui accompagnent les jeunes et soutiennent leurs parcours d'excellence, de créativité et d'innovation, tout en leur permettant de découvrir l'expérience mauritanienne et d'échanger les points de vue et expériences avec leurs homologues».

Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture de cette manifestation, le ministre mauritanien de l'Autonomisation des jeunes, de l'Emploi, des Sports et

du Service civique, Mohamed Abdallahi Ould Louly, a estimé que la participation de la délégation algérienne «incarne la solidité des relations fraternelles et historiques entre l'Algérie et la Mauritanie» et apporte «une valeur ajoutée qualitative au camp, à même de renforcer la communication et la coopération entre les jeunes des deux pays».

De son côté, la représentante de la délégation algérienne, Guessoum Salsabil, a affirmé que la participation à cette rencontre permet «d'échanger les idées et les aspirations et de tisser de nouvelles relations entre les jeunes des deux pays», formant le vœu que ce camp constitue «le point de départ de projets et d'initiatives communes entre ces jeunes à l'avenir», selon la même source.

LES AUTORITÉS LIBYENNES DE SYRTE TRANSFÈRENT 44 MIGRANTS

41 migrants expulsés de l'est de la Libye

Les autorités libyennes de Syrte ont transféré 44 migrants en situation irrégulière de plusieurs nationalités vers un centre de détention à Ajdabiya, où les formalités seront accomplies avant leur expulsion, selon l'Agence de lutte contre l'immigration clandestine.

La branche de l'agence à Syrte a indiqué que le groupe comprenait des ressortissants égyptiens, bangladais, pakistanais et algériens. L'opération a été menée sur ordre du général de division Salah Mahmoud Al-Khafifi, chef de l'Agence libyenne de lutte contre l'immigration clandestine.

Les autorités ont indiqué que les migrants avaient été transférés de Syrte, en Libye, au centre d'accueil et d'expulsion d'Ajdabiya, où les responsables finaliseront les dernières formalités juridiques et administratives nécessaires avant leur retour dans leurs pays d'origine.

L'agence a indiqué que l'opération avait été menée conformément aux procédures approuvées et à la réglementation libyenne régissant les migrations irrégulières et les expulsions. Elle a ajouté que ses antennes poursuivraient leurs opérations sur le terrain et de sécurité visant à lutter contre la migration irrégulière, à faire respecter les lois sur le séjour et l'immigration

et à mener à bien les procédures d'expulsion des migrants séjournant dans le pays sans les documents légaux requis.

Les autorités libyennes ont intensifié leurs opérations de contrôle des migrations dans plusieurs régions du pays, notamment les transferts entre les centres de détention et les procédures de rapatriement des migrants originaires de pays africains et asiatiques. Syrte, située sur la côte méditerranéenne centrale de la Libye, est également une zone importante pour la lutte contre l'immigration en raison de sa position sur les routes empruntées par les migrants et les passeurs cherchant à rejoindre l'Europe à travers la Méditerranée.

L'Agence de lutte contre l'immigration clandestine a déclaré que ses opérations se poursuivraient dans le cadre légal régissant les migrations, les autorités décrivant ces mesures comme faisant partie des efforts déployés pour renforcer la sécurité, maintenir la stabilité et faire respecter la souveraineté de l'État.

1,5 MILLIARD DE DOLLARS EXPORTÉS PAR L'EGYPTE VERS LA LIBYE

D'autre part, les exportations égyptiennes vers la Libye ont atteint 1,5 milliard de dollars en

2025, tandis que les importations en provenance du pays voisin s'élevaient à seulement 40 millions de dollars, laissant à l'Égypte un excédent commercial d'environ 1,46 milliard de dollars.

Abdel Aziz Al-Sherif, chef du Service commercial égyptien, a révélé ces chiffres dans des communiqués de presse, soulignant l'écart important entre les exportations égyptiennes vers la Libye et la valeur des marchandises circulant dans le sens inverse.

Les chiffres montrent que les exportations égyptiennes ont représenté plus de 37 fois la valeur des importations en provenance de Libye au cours de l'année, soulignant l'importance de la Libye comme destination des produits égyptiens.

Les solides relations commerciales entre les deux pays sont favorisées par leur proximité géographique, leur frontière terrestre commune et leurs liens commerciaux de longue date. Ces facteurs offrent aux fabricants et exportateurs égyptiens un accès relativement direct au marché libyen.

La Libye importe une large gamme de produits égyptiens, offrant des opportunités aux entreprises opérant dans les secteurs des matériaux de construction, des produits alimentaires, des produits chimiques, de l'ingénierie, des

plastiques, du mobilier, du textile, de l'habillement, des produits en cuir et autres biens manufacturés. Les échanges commerciaux s'accompagnent également de plus en plus d'efforts visant à développer les investissements et la coopération industrielle entre les deux pays.

Les organisations commerciales égyptiennes et libyennes ont récemment intensifié leurs discussions en vue de la création de coentreprises, de la mise en relation des fabricants et du développement de chaînes d'approvisionnement susceptibles de desservir à la fois le marché libyen et les pays africains voisins.

Une exposition annuelle sur l'intégration industrielle égypto-libyenne est également prévue à Benghazi, en Libye, dont la première édition est provisoirement programmée pour avril 2027. Cette initiative vise à rassembler fabricants, investisseurs et importateurs et à transformer les contacts commerciaux en contrats et projets d'investissement.

Les besoins de la Libye en matière de reconstruction et d'infrastructures pourraient créer de nouvelles opportunités pour les entreprises égyptiennes, notamment dans les secteurs de la construction, de la fabrication, de la logistique et des industries connexes.

EVALUATION QUANTITATIVE DE L'ÉDUCATION : L'école à deux vitesses qui coûte cher à la Tunisie

Onze ans après les données mobilisées par la première étude régionale sur l'inclusion scolaire en Tunisie, le recensement de 2024 confirme un diagnostic que la recherche académique avait déjà cartographié : gouvernorat par gouvernorat. En Tunisie, le recensement général de la population et de l'habitat de 2024 a livré un chiffre qui interroge frontalement le modèle éducatif national. Sur 1 497 000 personnes handicapées recensées, soit 15,5% d'une population de 11,9 millions d'habitants, seulement 41% des enfants et jeunes âgés de 3 à 24 ans en situation de handicap sont scolarisés, contre un taux national de 97,3%, filles et garçons confondus. Cet écart de 56 points entre la norme et la marge ne relève pas d'un accident statistique. Il documente, à l'échelle du pays entier, une fracture que la recherche académique avait déjà cartographiée, région par région, bien avant que les projecteurs médiatiques ne s'y intéressent. Publiée dernièrement, l'étude intitulée « Tunisian Inclusive Education: A Multi-Pronged Regional Approach », est la première note académique à appliquer au cas tunisien une méthodologie combinant l'analyse d'enveloppement des données, connue sous l'acronyme DEA, et le système d'information géographique.

Fondée sur un cadre conceptuel qui distingue les dimensions de culture, de politique et de pratique inclusives, cette recherche construit quatre indices régionaux, l'effectivité éducative, le leadership inclusif, l'inclusion du handicap et l'inclusion socio-économique, pour les 24 gouvernorats du pays, à partir des données du ministère de l'Éducation.

Ecole efficace et école inclusive Le premier enseignement de cette approche multidimensionnelle bouscule une intuition répandue. Être performant, au sens strict des indicateurs de réussite scolaire, ne garantit en rien la capacité d'un gouvernorat à accueillir des apprenants en situation de handicap. Sfax, Tunis, Ben Arous, Sousse et Monastir affichent tous un indice d'effectivité éducative de 100%. Pourtant Monastir enregistre, dans le même temps, l'indice de leadership inclusif le plus faible parmi les régions les plus performantes.

Au contraire, les gouvernorats du Kef et de Kébili disposent d'une capacité institutionnelle suffisante en matière de leadership, mais peinent à transformer cet atout en inclusion réelle des apprenants handicapés. Seules les régions côtières, Sousse, Ben Arous, Tunis et Sfax, parviennent à conjuguer simultanément un leadership fort et une inclusion effective du handicap, ce qui suggère que la performance scolaire et l'inclusion obéissent à des logiques institutionnelles distinctes, qu'aucune politique nationale uniforme ne peut traiter de façon indifférenciée.

L'ALGÉRIE AGRICOLE

La steppe algérienne : Entre enjeu environnemental et impératifs de développement

Mohamed KHIATI (*)
Docteur et Expert Agronome

Contexte de prélude :

A travers ce modeste essai que nous consacrons à la steppe algérienne, nous tenterons, tant que faire ce peut, de montrer comment à partir de prémices d'une approche déductive non exhaustive, a évolué cet immense espace qui constitue depuis des millénaires, le berceau du développement des élevages en milieux pastoraux et agropastoraux et qui a connu des transformations profondes, à travers les âges et les périodes.

En effet, diverses sources font état de ce fait que les écosystèmes steppiques sont marqués par une grande diversité paysagère en relation avec une grande variabilité des facteurs écologiques. Ce sont des régions à tradition pastorale dont la population est historiquement composée essentiellement de pasteurs-éleveurs avec aujourd'hui, une forte tendance à la sédentarisation. Ce faisant, de nombreuses études estiment que la gestion irrationnelle des parcours, l'introduction de moyens et de techniques inadaptés au milieu, le manque de concertations entre les divers acteurs de développement sont autant de facteurs qui ont contribué à la dégradation des ressources naturelles et à la rupture des équilibres écologiques, et socioéconomiques.

Ainsi, fut-il notre objectif est d'entrevoir une certaine lecture de l'évolution du territoire steppique sur lequel se sont appliqués et s'appliquent encore des systèmes de culture et d'élevage considérés en tant que soubassement de la diversification des activités socioéconomiques et d'aborder, par la même, quelques unes des modifications que cet espace a subies sous l'effet des mesures adoptées visant à promouvoir, sauvegarder, protéger et valoriser cet espace en corrélation avec les mutations qu'a connues le monde agricole et rural en Algérie. Il s'agit également d'appréhender les différentes pressions exercées sur les écosystèmes steppiques, de voir les impacts environnementaux et sociaux de la désertification et d'analyser les différents programmes de lutte contre la désertification qui ont été menés depuis plus de 40 ans sur les régions steppiques.

D'emblée, faut-il mentionner en prélude que l'espace algérien comme le note Marc COTE: "apparaît comme écrit par des sociétés successives et que : "dans cet espace composite, chaque legs du passé se lit avec une schématisation étonnante qui fait que le territoire algérien constitue pour le géographe un terrain très pédagogique de lecture de l'espace » [1]. Le pays présente de ce point de vue, une image et une métaphore forte intéressante, de par l'originalité de sa situation géographique et de son histoire.

Avec son espace aussi étendu que contrasté, disposant de



divers paysages, le pays fait valoir une mosaïque de sociétés successives, de diversification de systèmes agraires et de multiplicité de systèmes de production agricole. C'est sur cet espace que se sont construites des civilisations agraires avec leurs diverses facettes culturelles et culturelles à la fois.

A ce sujet, beaucoup de récits historiques émanant d'experts avertis révèlent que les sociétés rurales en Algérie se sont toujours constituées autour de la gestion et de l'exploitation des ressources naturelles : eau, terre et pâturage, selon l'abondance des terres et la densité des populations. Depuis le temps, "les terres étaient réparties, partagées entre terroirs de groupements familiaux et à réserves à usage collectif en fonction des modes d'exploitation des ressources par l'activité agricole intensive et l'arboriculture, l'agriculture et l'élevage extensif ou le pastoralisme" [2].

C'est dire que depuis la Numidie antique et même avant, les espaces ruraux étaient déjà complémentaires et les populations adaptèrent leurs cultures et pratiques agricoles aux éléments naturels offerts par les divers types de territoires [3] de manière que les montagnes furent vouées à la pratique de l'arboriculture notamment les oliveraies ; les hautes plaines sèches réputées pour l'orge, les blés et les élevages ; les zones sahariennes aux Oasis avec de vastes palmeraies et des cultures maraîchères sous étages dans lesquelles ont été construits des systèmes ingénieux d'adaptation de l'homme à la nature dont les Ghouts et les foggaras en sont la parfaite démonstration. Alors que les élevages camelins font partie des systèmes de production de ces zones, les forêts couvrant en grande partie, le Tell, étaient utilisées, dans le temps,

pour le bois, la chasse et la cueillette.

Une riche documentation historique révèle qu'à cette époque déjà, bien que les céréales (blés durs et orges) fussent l'une des principales productions, il n'en demeure pas moins que l'élevage restait l'activité première. Les cheptels d'élevage furent si importants que l'historien grec Polybe ayant vécu au 2^{ème} siècle avant J.C "ne pensait pas que l'on puisse trouver rien de semblable dans tout le reste de la terre" [4]. Strabon, l'historien et géographe Grec souligna que des tribus "parcouraient avec leurs troupeaux les vastes contrées [qu'elles] occupaient, dressant leurs tentes là où [elles] trouvaient de l'eau et des pâturages" [5].

Le domaine agricole était alors incontestablement dominé par des populations nomades pratiquant une activité pastorale et que la possession collective, l'exploitation extensive du sol et les genres de vie « pastoraux et semi-pastoraux ont eu, jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, le primat en Algérie » [6]. Dans immense espace, l'équilibre de l'écosystème a été toujours marqué par une harmonie très rigide entre l'homme et le milieu dans lequel, il vit. Un équilibre qui fut à l'origine des pratiques humaines ancestrales qui pouvaient assurer la durabilité et la régénération des ressources naturelles dans la steppe.

1. Présentation des zones steppiques :

Le territoire steppique est traditionnellement réputé pour l'élevage ovin et la céréaliculture dans les aires de crues. Il fut, dans le temps, l'espace privilégié du nomadisme et des grandes transhumances ayant, au fil du temps, subi des modifications profondes par l'émergence de nouvelles pratiques pour le

moins, étrangères au mode de vie des populations, dont les conséquences se sont matérialisées par certaines formes de dégradation au niveau de la steppe qui a néanmoins bénéficié de gros investissements depuis l'indépendance.

Aujourd'hui comme dans les temps les plus reculés, le paysage steppique est une vaste étendue géographique qui s'insère entre les deux chaînes de l'Atlas Tellien, au Nord et l'Atlas Saharien, au Sud couvrant une superficie globale de 20 millions d'hectares soit 8,54% du territoire du pays. C'est une zone large de 100 à 300 km allongée en diagonale de la frontière de l'extrême Ouest à celle de l'extrême Est, d'une longueur de 1000 km, avec des altitudes comprises entre 200 à 1.200 m.

Ce vaste espace est limité au Nord par l'isohyète 400 mm qui coïncide avec l'extension des cultures céréalières en sec et au Sud, par l'isohyète 100 mm qui représente la limite méridionale de l'extension de l'alfa. Il couvre 25 wilayas (8 steppiques, 13 agropastorales et 4 présahariennes) d'une superficie de 36 millions d'hectares dont 32 millions d'ha de parcours, soit près de 15% du territoire national [7].

Faut-il mentionner cependant que sur le plan physiologique, la steppe comprend une formation végétale herbacée ouverte primaire ou secondaire issue de l'utilisation des terres par l'homme pour le pâturage, le fauchage ou le brûlage. Elle est marquée par un climat semi-aride comme une expression naturelle. En tant qu'écosystème, les formations végétales sont hétérogènes discontinues et plus au moins denses, composées de plantes herbacées et arbustives xérophiles et par des sols généralement à faible teneur en matières organiques. C'est

une région à tradition pastorale avec une forte tendance à la sédentarisation de la population aujourd'hui. Un fait semble impacter l'extension des cheptels d'élevage.

Comme au passé, la steppe algérienne a néanmoins gardé les un de ses traits historiques avec toutefois de nombreuses transformations et changements survenus au cours de périodes successives. Elle revêt une très grande importance économique, sociale et écologique pour le pays de par sa vocation pastorale et sa richesse en espèces en dépit de la pression pastorale et des changements climatiques. C'est aussi une source de pâturage par excellence même si la végétation connaît des variations dans sa diversité et sa répartition en liaison avec le climat et les pratiques agraires.

1.1. L'écosystème steppique : zonage et ressources :

Faut-il rappeler que les zones steppiques (y compris les hauts plateaux) ont fait l'objet d'une étude réalisée en 2007 par le BNEDER (Bureau national d'études pour le développement rural), ayant abouti à découper la région en zones homogènes classées en fonction de l'occupation des espaces, des potentialités en sol et en eau, de la topographie et des activités agricoles dominantes. Aussi, deux grands ensembles ont été identifiés répartis sur plusieurs wilayas. Il s'agit de :

a. L'ensemble agropastoral constitué de 13 wilayas du nord des hauts plateaux englobant 241 communes d'une superficie de 5,3 millions ha avec une population de 4.049 641 dont la population rurale représente 30%. Cet ensemble se subdivise lui-même en trois sous ensembles :

Suite en page 9

Suite de la page 8

- Le sous ensemble agropastoral Est, constitué de 6 wilayas (Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Batna, Mila, Sétif et Bordj Bou Arreridj et englobe 108 communes peuplées de 2.038.159 habitants dont 654.194 ruraux soit 32%;

- Le sous ensemble agropastoral centre, formé de 4 wilayas (Bouira, Médéa, Tissemsilt et Tiaret). Il comprend 81 communes avec une population de 1.400.397 dont 405.307 habitants ruraux soit 29%;

- Le sous ensemble agropastoral Ouest, embrassant 3 wilayas (Saida, Sidi Bel Abbés et Tlemcen). Il contient 52 communes avec une population de 611.085 habitants dont 165.004 de ruraux soit 27%.

a) . L'ensemble pastoral constitué de 6 wilayas du Sud de la région steppique (Tébessa, Khenchela, M'sila, Djelfa, El Bayadh et Naama) englobant 166 communes d'une superficie de 18.385.600 ha et une population de 3.538.071 habitants. Les conditions écologiques y ont induit une occupation des sols dominée par des parcours favorables au pastoralisme et à une céréaliculture à productivité le plus souvent aléatoire, associés à la mise en valeur en irriguée conduisant à la pratique d'une agriculture qui reste toutefois tributaire de la disponibilité en eau. Cet ensemble pastoral est subdivisé en trois autres sous ensembles :

- La steppe orientale, constituée des wilayas de Tébessa et Khenchela, d'une superficie de 2.403.800 ha. Elle englobe 49 communes d'une population de 1.035.387 individus, dont 232.898 de ruraux, soit 22% ;

- La steppe centrale qui comprend les wilayas de Djelfa et M'sila, d'une superficie de 5.099.800 ha, englobant 83 communes avec une population de 2.081.170 habitants dont 589.892 ruraux soit 28% ;

- La steppe occidentale formée des wilayas de Naâma et d'El Bayadh, d'une superficie de 10.882.000 ha et 34 communes avec 421.514 habitants dont 68.175 ruraux soit 16%.

Fig.1 : Carte des zones steppiques en Algérie

Une vue d'ensemble du relief de la zone steppique fait que celui-ci change avec le climat. Ce dernier est de type méditerranéen semi-aride marqué par des précipitations qui diminuent crescendo pour devenir de plus en plus irrégulières et faibles vers le Sud, avec une saison estivale sèche et chaude qui s'alterne avec une saison hivernale pluvieuse, fraîche et froide. Les précipitations y sont concentrées en hiver. Elles présentent souvent un caractère orageux d'où leur faible efficacité dans la charge hydrique au sol.

Les températures y sont relativement homogènes mais très contrastées. L'altitude et la continentalité caractérisant la zone entraîne leur variabilité entre le jour et la nuit, mais aussi saisonnière entre l'été et l'hiver (températures élevées en été parfois supérieures à 40 °C et des hivers très rigoureux avec plusieurs jours de gel). À l'Est, les plaines steppiques sont plus humides qu'à l'Ouest du pays liées au gradient climatique. La synthèse des deux paramètres (précipitation



tion et température) caractérise la région par un bioclimat méditerranéen semi-aride à variante froide et pluvieuse en hiver et une saison sèche assez prolongée (plus de 5 mois), en été.

Ces paramètres ont une influence sur l'état de la végétation, sur les pâturages, sur l'élevage et la vie des éleveurs qui remédient à ces contraintes par des déplacements (transhumance) qui épargnent le surpâturage des parcours fragilisés et peu productifs. Cette pratique a fortement décliné et remplacée par une tendance à la sédentarisation des éleveurs.

a. Les ressources en eau :

En matière de ressources en eau, une étude réalisée par le HCDS (Haut commissariat au développement de la steppe), en 2012, sur la zone de steppe a tenté d'établir un bilan hydrique général. Il en découle que les eaux superficielles sont estimées, en moyenne, pour l'ensemble des bassins versants à 2.059 hm3 en période pluvieuse et à 1.390 hm3 en période de sécheresse.

Le volume mobilisé par les barrages est évalué à près de 540 millions de m3, soit 26% de l'ensemble des apports hydriques. Le reste alimente les nappes souterraines et se perd dans les Chotts localisés dans la région. Le faible taux de mobili-

sation des ressources en eau est lié à la stratégie de grande hydraulique destinée à la satisfaction des besoins en eau potable des populations des agglomérations

Quant aux eaux souterraines, celles-ci sont estimées, selon l'étude du HCDS à environ 560 hm3. Elles sont réparties à travers 126 grands et moyens aquifères dont certains datent des époques géologiques du secondaire et du tertiaire et ne sont que partiellement alimentés par les eaux pluviales. Ces ressources sont parfois soumises à une surexploitation et une salinisation avancée. Ici, la pratique de l'agriculture est pour l'essentiel à caractère pluvial et dépendante le plus souvent de fonçage de puits et de forages; ce qui mène, en conditions de sécheresses récurrentes, au tarissement de la nappe phréatique.

Convient-il toutefois de noter que les wilayas agropastorales ont un potentiel en eau superficielle plus important par rapport aux wilayas steppiques. Celles-ci ne disposent que de 30% des ressources totales et ce, en raison de la faiblesse des précipitations [8].

Des études menées à ce sujet, montrent que 8 millions d'ha reçoivent moins de 200 mm; 6 millions d'ha entre 200 et 300 mm et 6 millions d'ha entre 300

et 400 mm [9]. Cette hauteur pluviométrique tend inexorablement à affecter la régénérescence du couvert végétal tant qu'on s'achemine vers le Sud et expose le paysage aux divers types de dégradation par les processus de désertification.

b. Sols et végétation :

La zone de steppe se singularise pour l'essentiel, par des sols d'accumulation calcaire, caractérisés par une faible teneur en matières organiques. Ils sont peu profonds et composés de sols minéraux bruts peu évolués d'apport éolien et alluvial, de sols calci-magnésiques, de sols halomorphes et de sols isohumiques qui, pour l'ensemble se présente sous forme de mosaïque allant des sols anciens aux sols récents peu évolués.

Sur ces sols s'installent des formations végétales de très inégale valeur, tant pour leur composition floristique que par leur densité.

Aussi, si on impute les zones de cultures, les forêts et les zones improductives, il n'en reste que quelques 15 millions d'ha de végétation qui forment les parcours steppiques dominés surtout par l'Alfa (*Stipa tenacissima*) qui occupe plus de 3,8 millions ha selon la DGF, 2022, le Chih (*Artimisia herba alba*) avec 3 millions d'hectares, puis le Sennagh (*Lygeum spartum*) et le

Guettaf (*Atriplex halimus*) en association qui occupent respectivement 2 et 1 million(s) d'ha. Le reste étant constitué de divers végétaux (*Aristida pungens*, *Thymelaea microphylla*, *Retama retam*, *Artemisia campestris*, *Arthrophytum scoparium* et *Peganum harmala*) [10]. Beaucoup de ces ressources phytogénétiques sont des plantes aromatiques et médicinales (PAM).

c. Les parcours steppiques :

Il va sans dire qu'aujourd'hui un fort pourcentage des parcours steppiques est réduit et reste prisé par les pasteurs et ce, en dépit des efforts consentis par les pouvoirs publics qui ont d'ailleurs mis en place une stratégie visant à développer plus de 3.2 millions ha de périmètres de mise en défens, l'aménagement des parcours sur 400.000 ha en plantations pastorales, la réalisation et la réhabilitation de plus de 1.600 ceds de dérivation permettant l'intensification des fourrages sur plus de 440.000 ha et les travaux de conservation des eaux et des sols sur près de 3.6 millions m3, l'installation de plus de 9.000 points d'eau, et l'acquisition et installation de plus de 6 000 kits solaires et éoliens pour les forages, les puits et les kheimas des éleveurs [11].

A suivre

Tableau.4: Répartition des eaux de surface par wilaya pastorale et agropastorale

Wilayas pastorales	Volume en hm³	Wilayas agropastorales	Volume en hm³
Laghouat	82,05	Saida	34,83
Biskra	5,18	S B Abbés	59,2
Tébessa	137,82	Tlemcen	148,91
Djelfa	120,04	Bouira	201,32
M'sila	123,35	Médéa	196,92
El Bayadh	72,56	Souk Ahras	171,94
Naâma	55	Oum El Bouaghi	69,18
Khenchela	83,5	Batna	83,5
		Sétif	208,26
		B. B. Arreridj	68,3
		Tiaret	102
Total	118,48	Total	1.344,36

Source: Bilan des ressources hydriques dans les wilayas pastorales et agro-pastorales, HCDS, 2012.

LE JOUR D'ALGERIE

SÉISME SÉCURITAIRE AU MAROC :

Jabaroot dévoile les identités de 70 000 agents des services

Le groupe de hackers Jabaroot a frappé un grand coup en publiant, ce lundi 24 août, l'identité et les positions de 70 000 officiers et agents de la Direction générale de la Surveillance du territoire (DGST) et de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Une fuite de données d'une ampleur inédite qui expose les réseaux d'influence et d'espionnage marocains à travers l'Europe. Jabaroot, qui menace de dévoiler prochainement les noms de ceux qui ont orchestré l'invasion de Ceuta, inflige un coup dur au makhzen et à son puissant chef des services, Abdellatif Hammouchi.

Le groupe de cyberattaque Jabaroot est passé à l'acte. Durant la matinée du lundi 24 août, les pirates ont rendu public l'identité et les positions de 70 000 officiers et agents de la Direction générale de la Surveillance du territoire (DGST, service de renseignement intérieur) et de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN, police marocaine). «Le grand cadeau de Jabaroot à l'Europe, et particulièrement à l'Espagne. Voici les noms, les dates de naissance et les numéros d'identification de 70 000 agents des services de renseignement et des services de sécurité marocains, qui ont sillonné l'Europe dans les missions les plus sales, comme l'espionnage, la pose de dispositifs d'écoute et la corruption de personnalités politiques et économiques. Jabaroot réalise sa promesse de publication pour confirmer que les opérations de migration des Marocains vers l'Europe, à commencer par l'Espagne, sont un plan officiel marocain», a écrit le groupe



sur son canal Telegram.

Quelques minutes plus tard, les fichiers étaient en ligne. Quatre dossiers bien distincts : les noms des agents infiltrés de la DGST, ceux de la DGSN, les Bighead (responsables) ainsi qu'un dossier comportant l'identité d'agents activant pour les deux services. Jabaroot annonce également la publication imminente de «la liste nominative des agents de la sécurité marocaine qui ont encadré et coordonné le plan de Ceuta». «Jabaroot a réussi à récupérer des copies d'ordres de mission pour des agents qui se sont rendus à Fnideq avant et pendant les événements». C'est un coup dur pour le makhzen. Il est important de rappeler que la DGST et la DGSN sont toutes deux dirigées par Abdellatif Hammouchi, un des personnages les plus puissants du système féodal marocain. Jabaroot fait trembler le Maroc depuis plus d'une année. Parmi ses princi-

paux faits d'armes figurent le piratage de la sécurité sociale marocaine ainsi que la banque de données de l'ensemble des personnels affectés aux palais de Mohammed VI.

Cette fois-ci, la menace de publier ces listes remonte au 12 août lorsque ces hackers avaient accordé un délai aux forces de sécurité pour annoncer l'ouverture d'une enquête sérieuse et transparente sur le policier marocain qui a agressé un migrant lors de l'invasion de Ceuta. Faute de quoi ils divulgueraient des informations sensibles et des bases de données internes appartenant à la DGSN et à la DGST.

«VOTRE MISSION EST TERMINÉE»

Autre exigence : que tous les agents en mission à Ceuta rentrent sur le territoire marocain. «Aux agents de la DGST qui sont pas-

sés du côté espagnol (Ceuta) : rentrez immédiatement au Maroc. Jabaroot publiera bientôt des bases de données complètes des membres de ces services avec leurs vrais noms. Cela facilitera ensuite aux autorités espagnoles la révélation de vos identités. Revenez, votre mission est terminée... L'heure de la tempête intérieure au Maroc est arrivée. Aujourd'hui a été achevée la collecte et le recensement des dossiers de plus de 70 000 membres des directions de la DGSN et de la DGST, comprenant les noms réels, les dates de naissance et d'autres informations, une étape qui précède leur publication prochaine. La date sera déterminée prochainement et au moment opportun». Quelques jours plus tard, le canal Telegram utilisé par Jabaroot avait disparu, probablement suite à une opération menée par les services marocains. Une action qui confirme la crainte de Hammouchi et de ses équipes. C'est également une reconnaissance de la capacité des hackers à craquer les bases de données supposées inviolables de l'appareil sécuritaire du Maroc. Mais c'était sans compter sur la puissance de ce groupe de hackers mystérieux. Ils ont réussi à ouvrir un autre canal Telegram et à publier les fichiers sensibles. Il est évident que cette base de données constitue une matière précieuse pour les services de renseignements européens. L'Espagne est directement concernée par les actions des hommes de Hammouchi, mais également la France, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, voire même l'Allemagne et l'Italie. Une institution comme l'Union européenne est totalement investie par les services marocains. Il y a fort à parier que ces informations de Jabaroot permettront, dans un avenir très proche, de démanteler des réseaux actifs dans ces pays. Drogue, migration clandestine, terrorisme, racket... le makhzen a tissé une toile sur toute l'Europe en s'appuyant sur ces leviers.

HORIZONS

ABDERRAHMANE HADEF, CONSULTANT EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À HORIZONS

«Faire de nos frontières de véritables hubs économiques sahélo-sahariens »

Zones franches, camps d'entrepreneuriat pour la jeunesse frontalière, camp international à Tamanrasset et relance du commerce de troc : l'Algérie opère une révolution tranquille au niveau de ses frontières. Le consultant international en développement économique, Abderrahmane Hadeh, détaille une doctrine qui fait de la création de valeur locale le meilleur rempart contre l'instabilité sahélienne. Des camps d'entrepreneuriat pour les porteurs de projets des régions frontalières et bientôt un camp international à Tamanrasset avec les jeunes du Sahel... Comment analysez-vous cette démarche ?

Je considère ces initiatives comme particulièrement importantes, parce qu'elles traduisent une évolution de la manière dont l'Algérie regarde son Grand Sud et ses frontières. Pendant longtemps, les régions frontalières ont été essentiellement appréhendées sous l'angle de la sécurité et du contrôle. Aujourd'hui, nous devons progressivement les considérer également comme des territoires de développement, d'entrepreneuriat, d'investissement et d'intégration économique régionale. Le fait d'associer la jeunesse à cette dynamique est particulièrement pertinent. Le développement des régions frontalières ne peut pas être uniquement une affaire d'infrastructures physiques. Il doit également créer un écosystème entrepreneurial local capable de transformer les opportunités régionales en activités économiques concrètes. Le camp international à Tamanrasset peut justement constituer un outil très intéressant pour créer des passerelles entre les jeunes entrepreneurs algériens et leurs homologues du Sahel. Il faut aller au-delà de la rencontre institutionnelle et faire

émerger des projets communs, des partenariats commerciaux, des joint-ventures et des chaînes de valeur transfrontalières.

Le commerce de troc, que l'on veut développer au niveau de nos frontières, est-il une solution durable ?

Le commerce de troc peut avoir son utilité dans les espaces où les systèmes financiers et les infrastructures de paiement restent encore limités. Mais il ne faut pas en faire une finalité. À terme, il faut évoluer vers des mécanismes commerciaux modernes, digitalisés et sécurisés, capables d'accompagner l'augmentation des échanges. Les zones franches constituent justement un instrument permettant de franchir cette étape.

Justement, où en est-on concrètement concernant les zones franches ?

L'Algérie dispose désormais d'un cadre juridique spécifique et complet. Nous avons la loi n°22-15 de 2022, complétée par le décret exécutif n°24-168 de 2024 relatif notamment aux modalités de concession et de gestion. Le cadre existe, les modalités sont précisées. La première zone franche commerciale est prévue à Tindouf, avec une perspective d'extension à d'autres wilayas frontalières et aux frontières avec la Tunisie, la Libye, le Mali et le Niger. Mais l'enjeu, à mon sens, est de ne pas limiter ces zones à une fonction de commerce frontalier. Une zone franche ne doit pas devenir simplement un espace où l'on facilite l'importation et la réexportation de marchandises. Elle doit être conçue comme un outil d'intégration productive. Cela signifie attirer des entreprises qui assemblent, transforment, conditionnent, stockent, exportent et créent de la valeur localement. Je ver-

rais donc quatre fonctions majeures pour ces territoires : une fonction commerciale en facilitant les échanges avec les marchés sahéliens, une fonction industrielle en favorisant la transformation locale et l'émergence de chaînes de valeur, une fonction logistique en connectant le Grand Sud aux grands corridors nationaux et africains et une fonction entrepreneuriale et numérique en permettant aux jeunes et aux PME de participer directement à cette nouvelle économie transfrontalière. C'est cette combinaison qui peut faire des wilayas du Sud non plus des périphéries, mais de véritables hubs économiques sahélo-sahariens. Vous allez prendre part à une conférence dédiée aux zones franches que World Trade Center organisera prochainement.

Quelle sera votre approche sur cette question ?

Il faut appréhender les zones franches avec une certaine maturité. Une zone franche n'est pas une fin en soi. C'est un instrument de politique économique dont l'efficacité dépend de sa gouvernance, de son positionnement sectoriel, de sa connexion aux infrastructures et surtout de sa capacité à attirer des investissements productifs. Il faut les inscrire dans une architecture économique plus large, articulée avec les infrastructures, les corridors logistiques, les ports, le rail, les plateformes numériques et les politiques d'investissement. C'est précisément dans cette perspective que j'aborderai la question des zones franches. Mon intervention au World Trade Center Algiers s'inscrit dans une réflexion autour des zones franches comme levier de diversification économique et d'intégration de l'Algérie dans les chaînes

de valeur régionales et mondiales. Je défends, notamment, l'idée que nous devons passer d'une conception traditionnelle de la zone franche, essentiellement fiscale, douanière ou commerciale, à une conception beaucoup plus moderne : celle d'une plateforme intégrée de production, d'investissement, d'innovation et d'exportation.

Dans le cas algérien, cela ouvre une perspective particulièrement intéressante, à savoir utiliser certaines zones franches comme des interfaces entre le marché algérien, le marché africain et, plus largement, les chaînes de valeur internationales. L'objectif doit être d'attirer des investissements dans les secteurs où l'Algérie et ses partenaires africains peuvent construire des complémentarités : énergie, industrie, agro-industrie, mines et transformation minière, matériaux, logistique, numérique et services. Il faut également que les entreprises africaines puissent y trouver des conditions leur permettant d'accéder à des technologies, à des infrastructures et à des marchés.

C'est là que se trouve, à mon avis, la véritable dimension stratégique des zones franches : elles peuvent devenir des plateformes de co-investissement et de coproduction africaines, et non simplement des plateformes de commerce. Je crois que nous assistons à l'émergence progressive d'une nouvelle doctrine économique africaine de l'Algérie. Cette doctrine repose sur trois principes. Le premier est le respect de la souveraineté et des choix des États africains. Le 2e est la recherche d'un partenariat mutuellement bénéfique. Le 3e est la création de valeur en Afrique. C'est cette approche qui peut donner une véritable profondeur économique au rapprochement politique.

RÉTENTION DES CORPS DES MARTYRS ET LES PERSONNES DISPARUES EN PALESTINE OCCUPÉE

L'une des manifestations les plus flagrantes des crimes sionistes

La Campagne nationale pour le rapatriement des corps des martyrs et des prisonniers a déclaré que la rétention des corps des martyrs, ainsi que la question des personnes disparues, demeure l'une des manifestations les plus flagrantes des crimes israéliens. Elle constitue en effet une violation des droits des martyrs et de leurs familles, les privant de connaître le sort de leurs proches, de pouvoir leur dire adieu et de pouvoir les enterrer.

Dans un communiqué conjoint publié mercredi, à la veille de la Journée nationale pour la restitution des corps des martyrs, la Campagne et les Institutions des prisonniers ont ajouté que les données disponibles, à la lumière des révélations des médias israéliens concernant la rétention des corps d'environ 1 700 martyrs, indiquent que la Campagne et les Institutions connaissent l'identité de 799 martyrs. Le plus récent d'entre eux est Fathi Khazem, originaire de Jénine, exécuté à son domicile et dont le corps a ensuite été retenu. Elle a expliqué que sur les 799 martyrs identifiés, 256 reposent dans des fosses communes numérotées, 99 étaient des prisonniers, 81 étaient des enfants de moins de 18 ans et 10 étaient des femmes.

Elle a souligné que ces chiffres révèlent l'ampleur de la politique de rétention des corps, démontrant qu'il ne s'agit pas d'un incident isolé ni d'un phénomène lié à des cas particuliers, mais bien d'une politique continue appliquée depuis des décennies. Cette politique s'est considérablement intensifiée lors de l'agression contre la bande de Gaza, qui a notamment inclus des massacres, des disparitions forcées, la rétention des corps et le refus d'informer les familles du sort de leurs proches.

Elle a souligné que ces chiffres ne sauraient être considérés comme définitifs, compte tenu de la documentation incomplète sur l'ampleur réelle des crimes, notamment dans la bande de Gaza, du nombre toujours élevé de personnes disparues, de la difficulté d'accéder aux lieux où se trouvent les victimes et de la politique persistante de disparitions forcées.

Elle a insisté sur le fait que cela impose une responsabilité urgente aux instances palestiniennes et internationales afin de faire la lumière sur le sort de toutes les victimes, de les identifier et de documenter les circonstances de leur décès ainsi que les lieux où leurs corps sont détenus.

UN COLON KIDNAPPE DEUX JEUNES HOMMES AU NORD DE NAPLOUSE

Un colon a enlevé deux jeunes hommes mercredi alors qu'ils circulaient sur la route entre Asira al-Shamaliya et Naplouse. Selon des sources sécuritaires, un colon a intercepté un camion-citerne transportant du gaz, s'est emparé des clés et a enlevé les deux frères, Muhammad et



Omar Hamadneh, dans la ville d'Asira al-Shamaliya, pour les emmener vers une destination inconnue.

73 438 MORTS ET 174 447 BLESSÉS DEPUIS LE DÉBUT DE L'AGRESSION DE L'OCCUPATION À GAZA

Des sources médicales dans la bande de Gaza ont annoncé que le bilan des victimes de l'agression israélienne s'élève désormais à 73 438 martyrs et 174 447 blessés depuis le début de l'offensive le 7 octobre 2023.

Elles ont indiqué que les hôpitaux de la bande ont accueilli sept martyrs au cours des dernières 24 heures (cinq nouveaux martyrs et deux personnes décédées des suites de leurs blessures), ainsi que dix blessés.

Elles ont expliqué que le nombre total de martyrs depuis le cessez-le-feu du 11 octobre atteint 1 303, avec 4 336 blessés, et que 814 corps ont été retrouvés.

Elles ont confirmé que de nombreuses victimes demeurent sous les décombres et dans les rues, les ambulances et les équipes de secours rencontrant des difficultés pour les atteindre et les secourir.

L'OCCUPATION SIONISTE FERME BEIT IKSA POUR LE DEUXIÈME JOUR

Pour le deuxième jour consécutif, les forces d'occupation israéliennes ont maintenu la fermeture du point de contrôle militaire de Beit Iksa, au nord-ouest de Jérusalem-Est, entravant la circulation des Palestiniens et bloquant des dizaines de véhicules, aggravant ainsi les souffrances des habitants du village.

Selon des sources locales, les forces d'occupation ont fermé le point de contrôle soudainement et sans avertissement préalable dans les deux sens, mardi, empêchant les Palestiniens et leurs véhicules de passer. Cette fermeture a provoqué un embouteillage monstre de part et d'autre de la route, sans aucune explication.

Les sources ajoutent que de nombreux véhicules restent bloqués au point de contrôle, obligeant les habitants à patienter longuement en raison de l'in-

certitude quant à sa réouverture. Cette situation les empêche de rentrer chez eux ou d'en sortir.

Le point de contrôle de Beit Iksa étant la principale entrée du village, sa fermeture a un impact direct et important sur la vie des habitants, notamment les étudiants, les employés, les commerçants, les malades et les personnes âgées.

Elle empêche également les habitants qui ont quitté le village pour travailler ou pour d'autres raisons essentielles de revenir.

LE QATAR CONDAMNE LA PRISE DE CONTRÔLE D'UN CENTRE DE FORMATION DE L'UNRWA PAR L'OCCUPATION

Le Qatar a condamné la prise de contrôle par les forces d'occupation israéliennes du Centre de formation professionnelle de Qalandia, affilié à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), à Jérusalem-Est. Dans un communiqué publié mercredi, le ministère qatari des Affaires étrangères a affirmé que l'action israélienne constitue une violation flagrante du droit international humanitaire et un défi manifeste à la volonté internationale.

Le ministère a averti que le ciblage systématique de l'agence par Israël vise, à terme, à l'éliminer et à priver des millions de Palestiniens de la bande de Gaza, de Cisjordanie, de Jordanie, de Syrie et du Liban de ses services essentiels.

Le ministère a souligné la nécessité pour la communauté internationale d'assumer ses responsabilités en prenant des mesures immédiates pour protéger les installations de l'UNRWA et en s'opposant fermement aux mesures illégales d'Israël afin d'éviter les conséquences catastrophiques.

Le Qatar a réitéré son plein soutien à l'UNRWA, se fondant sur sa position inébranlable en faveur des droits légitimes du peuple palestinien, au premier rang desquels figure son droit d'établir son État indépendant dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

LA JORDANIE CONDAMNE L'ATTAQUE CONTRE UN CENTRE DE L'UNRWA

Le ministère jordanien des Affaires étrangères condamne l'incursion des forces d'occupation dans le centre de formation de Qalandia géré par l'UNRWA à El-Qods occupée.

Le ministère jordanien des Affaires étrangères a condamné l'incursion, mardi, des forces de l'occupation sioniste dans le centre de formation de Qalandia, géré par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), à El-Qods occupée, a rapporté mercredi l'agence de presse palestinienne Wafa. Le ministère a qualifié cette action de « violation flagrante du droit international et d'atteinte aux immunités et privilèges des Nations unies et de leurs agences ». Le porte-parole du ministère jordanien des Affaires étrangères, Fouad Majali, a réaffirmé « le rejet catégorique et la ferme condamnation par le Royaume de la campagne systématique menée » par l'entité sioniste contre l'UNRWA, qui restreint ses opérations et ses institutions et entrave son rôle essentiel.

Cette campagne, a-t-il poursuivi, constitue une « violation manifeste » du droit international et de l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice (CIJ), qui affirmait explicitement l'obligation de l'entité sioniste de faciliter le travail de l'UNRWA dans le territoire palestinien occupé, y compris à El-Qods occupée. Il a appelé, à cet effet, la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à s'opposer aux pratiques sionistes ciblant l'UNRWA et à apporter à l'agence le soutien politique et financier nécessaire pour qu'elle puisse continuer à fournir ses services essentiels aux réfugiés palestiniens dans ses cinq zones d'intervention, conformément au mandat des Nations unies. Pour sa part, la présidence palestinienne a déclaré que le ciblage des installations et des institutions de l'ONU dans le territoire palestinien occupé, y compris à El-Qods occupée, constitue une « violation grave » du droit international et de l'immunité des institutions internationales.

Les ingrédients incontournables pour un pique-nique santé et gourmand

Avec l'été bien installé, les pique-niques deviennent une activité favorite pour profiter du plein air. Mais comment allier plaisir et santé dans votre panier ?

Voici une sélection d'ingrédients incontournables pour un pique-nique sain et gourmand.

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS : LA BASE D'UN REPAS ÉQUILIBRÉ

Les fruits et légumes sont essentiels pour un pique-nique santé. Optez pour des crudités comme les carottes, les concombres, et les poivrons, faciles à couper en bâtonnets et à tremper dans des houmous ou des tzatzikis maison. Les fruits frais tels que les baies, les tranches de pastèque, et les raisins sont non seulement hydratants mais aussi riches en vitamines et antioxydants.

PROTÉINES MAIGRES POUR UNE SATIÉTÉ DURABLE

Pour un pique-nique rassasiant, n'oubliez pas les protéines. Les œufs durs, les tranches de poulet grillé, et les filets de poisson



fumé sont des options parfaites. Les légumineuses comme les lentilles ou les pois chiches peuvent être préparées en salades nourrissantes, accompagnées de légumes frais et d'herbes aromatiques.

CÉRÉALES COMPLÈTES : POUR UNE ÉNERGIE SOUTENUE

Les céréales complètes sont une excellente source de fibres et d'énergie. Préparez des salades à base de quinoa, de riz complet ou de boulgour, agrémentées de légumes, de fruits secs et de

graines. Les wraps à base de blé complet, garnis de légumes croquants et de protéines maigres, sont également une option pratique et délicieuse.

PRODUITS LAITIERS OU ALTERNATIVES VÉGÉTALES

Les produits laitiers comme le yaourt nature, le fromage à pâte dure ou les fromages frais sont faciles à transporter et ajoutent une touche de gourmandise à votre pique-nique. Pour ceux qui préfèrent les alternatives végétales, les yaourts au lait de coco

ou d'amande sont tout aussi délicieux.

Hydratation : eau et boissons naturelles

Rester hydraté est crucial lors d'un pique-nique. Emportez des bouteilles d'eau, des infusions de fruits maison ou des thés glacés non sucrés. Les eaux aromatisées aux herbes fraîches, comme la menthe ou le basilic, sont rafraîchissantes et saines.

PETITES DOUCEURS : POUR FINIR EN BEAUTÉ

Un pique-nique ne serait pas complet sans une petite touche sucrée. Préparez des desserts légers comme des salades de fruits, des barres de céréales maison ou des boules énergétiques à base de fruits secs et de noix. Ces douceurs saines satisferont vos envies de sucre sans compromettre votre santé.

PLAISIR ET ÉQUILIBRE AU RENDEZ-VOUS

Un pique-nique santé et gourmand est tout à fait réalisable avec un peu de préparation et les bons ingrédients. En optant pour des aliments frais, riches en nutriments et en saveurs, vous pourrez profiter pleinement de votre repas en plein air tout en prenant soin de votre santé.

TIQUE GÉANTE Comment la reconnaître et réagir efficacement en cas de piqûre ?

Les tiques géantes se distinguent par leur taille : elles peuvent mesurer jusqu'à deux centimètres lorsqu'elles sont gorgées de sang. Contrairement aux tiques plus petites, elles ont des pattes rayées et un corps de couleur brunâtre. Elles sont également plus rapides et plus agressives dans leur recherche d'hôtes, y compris les humains.

RÉAGIR EN CAS DE PIQÛRE

Retirer la tique correctement : utilisez une pince à tiques ou une pince fine pour saisir la tique le plus près possible de la peau. Tirez doucement mais fermement, sans tourner ni écraser la tique, pour éviter de laisser des parties de la tête dans la peau. Désinfecter la zone : après avoir retiré la tique, désinfectez soigneusement la zone de la piqûre avec un antiseptique pour prévenir l'infection.

Surveiller les symptômes : notez la date de la piqûre et surveillez l'apparition de symptômes tels que rougeurs, fièvre, fatigue ou douleurs articulaires. Ces signes peuvent indiquer une infection transmise par la tique, comme la fièvre hémorragique de Crimée-Congo ou la maladie de Lyme.

QUAND CONSULTER UN MÉDECIN ?

Si des symptômes apparaissent dans les semaines suivant la piqûre, consultez immédiatement un professionnel de santé. Mentionnez la piqûre de tique et les symptômes observés. Un traitement précoce est crucial pour éviter les complications.

PRÉVENTION DES PIQÛRES DE TIQUE

Pour prévenir les piqûres, portez des vêtements longs et clairs lors de promenades en forêt ou dans les hautes herbes, utilisez des répulsifs adaptés et inspectez soigneusement votre corps et vos vêtements après une sortie en plein air.

Les fluoroquinolones, un risque d'atteinte oculaire grave ?!

Actuellement, sept fluoroquinolones sont disponibles en France pour le traitement d'infections graves. Cette classe d'antibiotiques fait beaucoup parler d'elles depuis quelques années dans le cadre du bon usage des antibiotiques et de la lutte contre l'antibiorésistance. Mais ces effets secondaires sont également redoutés. Le risque d'une atteinte oculaire grave vient notamment de faire l'objet de nouvelles données.

Quels sont les effets secondaires des fluoroquinolones ?

Les principaux effets secondaires connus des fluoroquinolones sont :

Des tendinopathies (atteintes des tendons), avec des cas possibles de rupture du tendon d'Achille. Des troubles cardiaques et cardiovasculaires.

Des neuropathies périphériques (atteintes des nerfs).

Une photosensibilisation, qui nécessite de se protéger de toute exposition au soleil pendant toute la durée du traitement.

Des troubles neuro-psychiatriques.

D'autres effets secondaires, moins fréquents ou moins graves, font l'objet d'études spécifiques. Parmi elles, une récente étude s'est penchée sur le risque d'uvéïte (inflammation des tissus à l'intérieur de l'œil) et de décollement de la rétine lors de la prise d'une fluoroquinolone. Deux effets secondaires oculaires potentiellement graves. Jusque-là, les données publiées aboutissaient à des données contradictoires.

Les données de près de 3,5 millions de patients ...

Dans cette étude de cohorte portant sur plus de 3 millions de patients, les chercheurs ont comparé le risque de survenue d'une uvéïte et/ou d'un décollement de la rétine chez des patients traités par une fluoroquinolone ou par une autre classe d'antibiotique, les céphalosporines. Les données ont été collectées entre 1997 et 2019. Les chercheurs ont également pris en compte le nombre de traitements par fluoroquinolone (1 seul traitement isolé ou plusieurs traitements successifs, en cas d'infection récidivante). Le risque de développer une uvéïte après un premier traitement par une fluoroquinolone n'apparaissait pas plus marqué qu'avec une céphalosporine. Il était en revanche légèrement augmenté en cas de traitements successifs.

Concernant le décollement de la rétine, le risque variait selon la durée d'exposition à l'antibiotique, mais restait faible. D'après ces données menées sur une vaste cohorte, l'utilisation de fluoroquinolones n'entraînerait pas un surrisque majeur de développer une uvéïte ou un décollement de la rétine. Si les chercheurs ne peuvent exclure aucune association entre l'antibiotique et l'atteinte oculaire, le risque apparaît très faible.

Les fluoroquinolones, des antibiotiques réservés aux infections sévères

Ces données rassurantes sur le risque d'atteinte oculaire lors de la prise de fluoroquinolones permettent de ne pas venir allonger une liste déjà longue d'effets secondaires de ces antibiotiques. Des effets secondaires, qui ajoutés au risque de développement

d'une antibiorésistance, ont entraîné une restriction des conditions de prescriptions. La réévaluation des fluoroquinolones en 2018 et 2019 par l'Agence Européenne du Médicament (EMA) a en effet amené à restreindre le nombre d'indications thérapeutiques de ces antibiotiques et à actualiser leur profil de tolérance.

Les fluoroquinolones, antibiotiques à large spectre, sont depuis 2019 réservées aux traitements d'infections bactériennes graves, pouvant pour certaines mettre en jeu le pronostic vital. Ces médicaments ne doivent pas être prescrits dans le traitement d'infections non bactériennes, d'infections non sévères ou lorsque d'autres antibiotiques peuvent être utilisés.

Voilà pourquoi certaines peaux attirent particulièrement les moustiques

Toutes les peaux n'attirent pas les moustiques de la même façon. Des chercheurs américains ont réuni différentes études qui se sont penchées sur la question et le résultat de cette analyse est plutôt étonnant.

TOUS LES GROUPES SANGUINS NE SONT PAS ÉGAUX FACE AUX MOUSTIQUES

Vous avez sans doute été confronté à cet étonnant constat. Une même soirée dehors, des moustiques en pagaille, qui ne piquent pas équitablement. Quand l'un est recouvert de piqûres, l'autre sera totalement épargné. Pourquoi ? Des scientifiques de l'institut américain Smithsonian se sont penchés sur la question et sont parvenus à décrypter les

critères de choix des moustiques.

Et ils sont nombreux, si l'on en croit cette publication qui regroupe les résultats de différentes études sur le sujet. L'on apprend notamment que les personnes de groupe sanguin A et O sont plus sujettes aux piqûres de moustique que les autres. Les moustiques, capables de sentir le signal chimique diffusé par ces personnes, seraient donc plus attirés par elles.

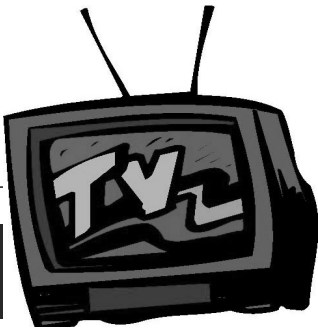
LES ENFANTS, MOINS VICTIMES DES MOUSTIQUES QUE LEURS PARENTS

Si les enfants sont moins souvent piqués que les adultes, c'est notamment parce qu'ils expirent moins de gaz carbonique que leurs parents. L'attrance des moustiques pour ce

gaz est également une raison pour laquelle les femmes enceintes, qui en expulsent deux fois plus, sont plus sujettes aux piqûres. La température corporelle est également un critère de choix.

Les moustiques se dirigent plus facilement vers les températures élevées. Prudence, donc, si vous venez de faire une activité sportive.

Les auteurs de cette analyse révèlent par ailleurs que la couleur de vos vêtements peut faire de vous une victime idéale pour les moustiques. Si vous portez du rouge, les moustiques vous repéreront plus facilement que si vous portez des vêtements blancs. Évitez également de boire de la bière ! Il semblerait que celle-ci favorise l'attrance des moustiques.



Selection du jour



20h10

L'humour à la plage

Présenté par : Kev Adams
«L'humour à la plage» rassemble le temps d'un soir les plus grands noms de l'humour avec des duos inédits, des sketches exclusifs, des impros, des happenings, des surprises... et une énergie communicative portée par un public survolté. Avec une programmation qui donne le sourire ! Pour cette 3e édition, Kev Adams s'est entouré d'invités exceptionnels dont Jamel Debbouze, Jarry, Inès Reg, Samuel Bambi, Élodie Poux, Nino Aïal... Et de nombreux invités-surprise que vous n'avez jamais vus sur la scène d'un gala d'humour dont Nikos Aliagas, Jean-Luc Reichmann et Laurent Ruquier. Un spectacle familial, solaire et intergénérationnel !



Des trains pas comme les autres

Présenté par : Philippe Gougler
Pour aller à Singapour, le moyen le plus charmant reste le train... Mais pas n'importe lequel. Voici l'Eastern & Oriental Express, un train mythique dont les voitures ont plus de cinquante ans et qui est un véritable petit hôtel de luxe sur rails. Une croisière ferroviaire au cœur de la forêt tropicale qui emmène Philippe Gougler jusqu'à la cité-État de Singapour. Ici, tout est démesuré et surprenant. Le globe-trotteur découvre, au cœur d'un parc public, la passion de certains Singapouriens pour les chants d'oiseaux.



20h10

Fort Boyard



Présenté par : Cyril Féraud
Cet été, «Fort Boyard» est entré dans une nouvelle ère avec de nouvelles règles, de nouvelles épreuves collectives, le retour de candidats anonymes, de nouveaux personnages et l'arrivée de Cyril Féraud aux commandes du jeu. Pour cette nouvelle saison, chaque équipe va tenter de remporter un trésor pouvant aller jusqu'à 50000 euros pour l'association qu'elle représente. Pour cette nouvelle émission, l'équipe qui part à l'assaut du Fort est composée d'Emmanuel Petit, Moguiz, Priscilla Betti, Gwendal Marimoutou, Ana Godefroy et Théo (coach sportif) qui représente les téléspectateurs. Ils joueront au profit des associations Les petits coeurs, Médias Handicaps et Huntington.



20h10

Les mystères de la duchesse

Avec Lorie Pester, Jérémy Banster, Ludmila Mikaël, Danièle Lebrun, Elisa Servier, Patrick Raynal, Vanessa Liautey, Eric Savin, Kenza Saïb-Couton, Nicolas Van Beveren, Fabrice Talon, Jean Mourière, Gaëlle Gauthier, Catherine Artigala, Sébastien Boissavît Cyril Le Goff fait son tai-chi dans le parc du Manoir quand il est brutalement assassiné. Ce médecin formé aux techniques chamaniques au Tibet avait choqué toute la région en épousant un an plus tôt la duchesse Louise de Crémier... de trente ans son aînée. L'enquête est confiée à Maud Artuis, une capitaine de gendarmerie enceinte de plus de huit mois et qui a perdu son mari peu après avoir appris sa grossesse.



20h10

Solidarité incendies

Présenté par : Julien Courbet, Elodie Gossuin, Eric Jeanjean
Face aux incendies qui ont touché plusieurs régions de France, M6 propose une grande soirée musicale placée sous le signe de la solidarité. Depuis l'Arkéa Arena de Bordeaux, un concert exceptionnel réunit de nombreux artistes français pour soutenir les victimes. Pascal Obispo, Zazie, Renaud, -M-, Superbus, Bénabar, Gaëtan Roussel, Axel Bauer, Gauvain Sers, Jeanne Mas, Julien Clerc, Natasha St-Pier et Noé Preszow unissent leurs voix pour une soirée d'émotion. Les bénéfices seront reversés à la Fondation de France afin d'aider les sinistrés et accompagner la reconstruction des territoires touchés.



20h25

Y'a que la vérité qui compte

Présenté par : Pascal Bataille, Laurent Fontaine
À mi-chemin entre confession intime et spectacle populaire, l'émission repose sur un dispositif simple, presque théâtral : un rideau, deux chaises et une vérité à révéler. Aux commandes, le duo complice formé par Pascal Bataille et Laurent Fontaine incarne l'âme du programme. Tour à tour médiateurs, confidents et parfois arbitres, les deux présentateurs accompagnent les invités avec une bienveillance teintée d'une curiosité assumée. Au programme : histoires vraies, aveux, secondes chances. En donnant à voir des retrouvailles longtemps différées et des déclarations restées en suspens, l'émission touche à l'intime et la tension monte à mesure que les mots sont prononcés.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

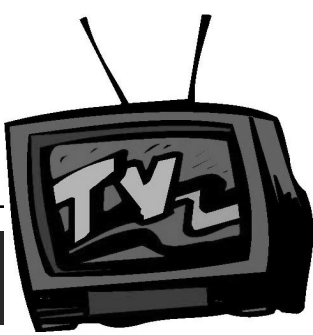
Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.



Selection du vendredi

TF1

20h10

Le grand concours

Présenté par : Arthur

«Le grand concours» fait sa rentrée en fanfare avec Arthur et une pléiade de stars ! Pour cette soirée spéciale, le plateau se transforme en arène avec Christophe Beaugrand, Francois Berléand, Booder, Émilie Caen, Camille Cerf, Karima Charni, Anne-Chloé Bottet, Antoine Duléry, Anaïs Grangerac, Bénédicte Le Chatelier, Christophe Licata, Hélène Mannarino, Laurent Mariotte, Chris Marques, Cécile de Ménibus, Marlène Schaff et Élie Semoun, prêts à tout pour remporter la victoire ! Questions inédites, dérapages et fous rires garantis dans une ambiance conviviale. C'est la rentrée d'Arthur, plus en forme que jamais au pupitre du «Grand concours» !



5

20h05

Les routes de l'impossible

Réalisateur : Philippe Lafaix, Antony Binst

À seulement 13 ans, Sujon conduit déjà un camion de livraison dans le chaos de la capitale, Dhaka. Dix heures par jour, il transporte des produits chimiques dangereux au milieu d'embouteillages monstres. Sur les routes, une autre bataille fait rage. Les chauffeurs se doublent à toute vitesse et mordent la poussière pour éviter les véhicules arrivant en face. Leur code de la route se résume souvent à : ça passe ou ça casse ! Fazlur et Imran travaillent parfois plus de vingt-quatre heures d'affilée. Une course infernale où chaque trajet ressemble à une loterie. À 300 kilomètres de là, Obaï, 12 ans, embarque avec son oncle Sadek sur un radeau géant constitué de 5300 bambous.



france 2

20h10

À l'instinct



Avec Christopher Bayemi, Juliette Plumecocq-Mech, Raphaël Lenglet, Cyrielle Debreuil, Philippe Duquesne, Oscar Copp, Joyce Bibring, Franck Adrien, Sylvie Flepp

Lorsqu'un corps calciné est retrouvé sur un bûcher dans un champ, Oriane et Téva, enquêteurs de la DZPJ, sont appelés en renfort dans une petite commune rurale. La victime, Zoé Gallois, 16 ans, lycéenne apparemment sans histoires, laisse derrière elle un entourage déboussolé et des parents déconnectés. L'enquête révèle que Zoé menait une double vie : brillante élève en façade, elle fréquentait en secret un agriculteur marginal, Ludovic Simonnet, qu'elle aurait «aidé» grâce à un mystérieux don de guérison.

france 3

20h10

Corsu Mezu Mezu, un soir au Vélodrome avec Patrick Fiori

Réalisateur : Julien Faustino

Les plus belles voix corses débarquent à Marseille à l'occasion du concert événement «Corsu Mezu Mezu, un soir au Vélodrome avec Patrick Fiori», pour fêter les 10 ans de cette aventure. Les artistes insulaires et les grandes voix du continent se retrouvent au stade Vélodrome pour un show hors norme avec 5000 choristes. Bien plus qu'un concert, c'est une soirée exceptionnelle sous le signe du partage et de l'émotion, une célébration de la culture corse. Dans l'écrin du stade Vélodrome de Marseille, les voix s'élèvent dans une puissance collective, populaire et festive.



6

20h00

Arnaques !

Présenté par : Julien Courbet

Au sommaire : «Dans le sud, deux femmes auraient arnaqué plus de 300 personnes». Des clients pensaient réserver des voyages de rêve à prix cassés. Résultat : séjours annulés, économies perdues et 1,5 million d'euros de préjudice. - «70 camping-cars vendus et trois millions d'euros disparus». À Périgueux, des propriétaires vendent leur véhicule, mais le vendeur disparaît avec l'argent. - «Parking pour les vacances, la nouvelle arnaque». Des vacanciers confient leur voiture à des voitureurs low cost. À leur retour : véhicules abîmés, kilomètres supplémentaires et amendes. Une enquête révèle les dérives de ces parkings opaques.



W9

20h025

Enquête d'action



Présenté par : Marie-Ange Casalta

L'afflux de touristes transforme parfois les nuits d'été en poudrière. Sur une plage de Fréjus, un vacancier parisien veut en découdre avec une bande de jeunes de la ville, qu'il accuse d'avoir volé sa chaîne. Le sous-brigadier Fabrice et son collègue Damien tentent de le maîtriser. Mais le moindre mot peut relancer l'affrontement... Larcins près des zones touristiques, interpellation au milieu des naturistes, plaisanciers inconscients du danger : au plus fort de la saison estivale, «Enquête d'action» embarque avec les policiers de cette station balnéaire située entre Toulon et Nice.

CONFLIT UKRAINIEN

Kiev compte sur Pékin pour mettre fin à la guerre

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a déclaré mardi que Kiev comptait sur la Chine pour jouer un rôle diplomatique accru dans les efforts visant à mettre fin à la guerre la Russie contre l'Ukraine.

Volodymyr Zelensky s'est exprimé après que le président chinois Xi Jinping a félicité l'Ukraine à l'occasion de la fête de son indépendance, marquant les 35 ans de la déclaration d'indépendance du pays vis-à-vis de l'Union soviétique. « Je remercie le dirigeant chinois Xi Jinping pour ses félicitations adressées à l'Ukraine à l'occasion de notre fête nationale la plus importante », a déclaré Volodymyr Zelensky. Il a qualifié l'indépendance de « valeur inconditionnelle » pour les Ukrainiens comme pour les autres nations souveraines, ajoutant que Kiev accordait une grande importance à ses relations avec Pékin, construites, selon lui, depuis 35 ans sur le respect mutuel et la reconnaissance des valeurs des deux peuples. « Nous comptons sur la poursuite de notre coopération et sur la capacité de la Chine à jouer un rôle diplomatique fort afin de mettre



un terme à la guerre menée par la Russie contre notre pays. La paix peut être notre réussite commune », a-t-il ajouté. L'appel de Volodymyr Zelensky intervient alors que l'Ukraine continue de réclamer un renforcement de la pression diplomatique internationale sur Moscou ainsi qu'un soutien aux efforts visant à parvenir à une paix durable. La Chine entretient des liens étroits avec la Russie.

L'UKRAINE EST DANS UN TOURNANT QUI DÉTERMINERA NOTRE TRAJECTOIRE FUTURE

L'ancien ministre ukrainien de la Défense, Mykhailo Fedorov, a reconnu la défaite possible de l'Ukraine dans le conflit avec la Russie. « Je pense que nous sommes actuellement à un

tournant qui déterminera notre trajectoire future, mais on a l'impression que nous sommes en train de perdre, progressivement, lentement », a-t-il déclaré dans une interview accordée à Reuters. Selon lui, l'Ukraine manque d'une vision commune sur la manière de remporter le conflit et, bien que Kiev ait prétendument encore toutes ses chances de l'emporter, elle a besoin de toute urgence d'un plan pour y mettre fin. Fedorov a par ailleurs souligné que Kiev était freinée par son incapacité à innover, par des réseaux de corruption et de népotisme profondément enracinés, ainsi que par l'absence d'indépendance politique au sein des institutions publiques. « Il existe déjà des technologies capables d'arrêter complètement les Russes, mais notre absence de vision [stratégique] [...] signifie que nous ne les util-

isons pas », a-t-il souligné. Fedorov a également critiqué le potentiel inexploité de l'État ukrainien qui, selon lui, ne fonctionne qu'à 5 % de son efficacité. Division politique et recherche d'un bouc émissaire Les déclarations de Mykhailo Fedorov ont été faites dans un contexte de crise politique au sein du gouvernement ukrainien. L'ancien ministre de la Défense, initialement fidèle à Volodymyr Zelensky, a été démis de ses fonctions par le chef du régime de Kiev à la mi-juillet, environ six mois seulement après son entrée en fonction. Cette démission a déclenché des manifestations populaires massives et des rassemblements réclamant la réintégration de Fedorov à son poste. Zelensky a néanmoins nommé Yevhen Khmara, qui assurait l'intérim à la tête du Service de sécurité ukrainien (SBU), au poste de ministre de la Défense, une décision qui a été approuvée le 19 août par la Verkhovna Rada (le Parlement ukrainien). Après sa démission, Fedorov s'est lancé dans une campagne de critique à l'encontre du pouvoir en place et a publié, le 18 août, une vidéo dans laquelle, pendant environ neuf minutes, il dénonçait la corruption et la crise systémique de gouvernance, et appelait Zelensky, dont le mandat a expiré en 2024, à organiser une élection présidentielle. Commentant les révélations vidéo de l'ancien ministre ukrainien de la Défense, le représentant spécial du président russe, Kirill Dmitriev, a fait remarquer que de telles déclarations pouvaient témoigner de ses ambitions présidentielles. Quant aux propos de Fedorov sur la défaite progressive de l'Ukraine, Dmitriev a indiqué qu'ils pouvaient signifier que la réalité prenait le dessus, que les faux récits s'effondraient et que la recherche des responsables des échecs commençait.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Face à l'avancée du désert et à la dégradation des sols qui touchent déjà 40% des terres de la planète selon l'OIM, l'Algérie a fait de la lutte contre la désertification une priorité nationale. Dans un contexte où l'organisation onusienne a appelé ce lundi 24 août, à l'ouverture de la 17e session de la Conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification UNCCD COP17 sous le thème « Restoring Land. Restoring Hope », à accroître les investissements dans la restauration des terres et la résilience face aux sécheresses, l'Algérie présente un modèle d'action ancré depuis plusieurs décennies dans ses politiques publiques. Car au-delà de l'urgence climatique, l'enjeu est aussi humain : selon l'OIM, la dégradation des terres peut réduire l'accès à l'alimentation, à l'eau et aux moyens de subsistance et fragiliser la capacité des populations à rester dans leurs communautés, avec près de 200 millions de déplacements internes liés aux catastrophes météorologiques au cours de la dernière décennie. L'un des piliers de la stratégie algérienne repose sur le reboisement et la mise en défens, avec en point d'orgue le projet du Barrage Vert. Initié dans les années 1970, ce vaste programme de ceinture forestière de plus de 1500 km de long et de 20 km de large en moyenne, s'étendant des frontières tunisiennes aux frontières marocaines, vise à freiner l'avancée du Sahara. Après une période de ralentissement, le Barrage Vert a connu une relance forte ces dernières années. L'objectif est de reboiser plusieurs centaines de milliers d'hectares supplémentaires, non seulement avec des essences forestières résistantes à la sécheresse comme le pin d'Alep, le cyprès et l'olivier sauvage, mais aussi avec des espèces pastorales et fruitières pour donner une valeur

Le Barrage Vert et l'agriculture au Grand Sud en première ligne contre la désertification et le déplacement des populations

économique directe aux populations locales. Ces opérations de reboisement ne sont pas seulement écologiques. Elles s'accompagnent de la création de retenues collinaires, de pistes et de points d'eau afin de fixer les populations rurales et de leur offrir des alternatives économiques à l'exode. L'État mobilise ainsi l'Armée Nationale Populaire, les services des forêts, les associations et les citoyens dans de grandes campagnes de plantation chaque saison, avec pour ambition de restaurer la couverture végétale et de lutter contre l'érosion éolienne et hydrique qui appauvrit les sols. Parallèlement, l'Algérie mise sur le développement du Grand Sud comme levier central de lutte contre la désertification et de rééquilibrage territorial. Conscient que la pression sur le nord du pays s'accroît avec la rareté des ressources, le gouvernement encourage massivement les investissements agricoles, industriels et touristiques dans les wilayas sahariennes. Le foncier agricole est octroyé avec des facilités importantes, notamment à travers la concession, pour la mise en valeur de terres dans le cadre de grands périmètres irrigués. Les forages profonds, les systèmes d'irrigation goutte à goutte et les énergies renouvelables, notamment le solaire, sont soutenus pour permettre une agriculture adaptée aux contraintes du milieu désertique. Le résultat est visible : le Sud est devenu un grenier pour certaines filières stratégiques comme la pomme de terre, les céréales et les dattes. Au-delà de l'agriculture, des zones industrielles et des projets d'énergies solaires de grande envergure sont lancés pour créer de l'emploi sur place. L'idée est simple : fixer les populations en leur offrant des perspectives de travail et de vie dignes, et éviter ainsi que la dégradation des conditions de vie dans les zones arides ne pousse vers une mobilité forcée. Cette approche

rejoint directement l'appel de l'OIM à relier la restauration des terres, l'adaptation et la gestion de la mobilité humaine. Le troisième axe majeur concerne le monde rural et le soutien aux projets d'habitat rural. L'Algérie a compris que lutter contre la désertification passe aussi par le maintien d'un tissu social vivant dans les zones de steppe et de montagne. C'est pourquoi l'État consacre des budgets importants à l'habitat rural groupé et dispersé. Des aides financières directes sont accordées aux familles pour construire ou réhabiliter leur maison en milieu rural, avec des conditions d'accès facilitées. En parallèle, des programmes d'électrification, d'adduction d'eau potable, de désenclavement par les routes et de raccordement au gaz sont déployés pour améliorer le cadre de vie. L'objectif est de rendre le milieu rural attractif et viable. Des projets de développement local intégrés sont aussi financés : mise en place de coopératives, soutien à l'élevage ovin et caprin, développement de l'apiculture et des plantes médicinales adaptées aux zones arides. Ces projets visent à diversifier les revenus des populations et à renforcer leur résilience face aux sécheresses récurrentes. En donnant aux habitants les moyens de vivre décemment de leur terre, l'Algérie cherche à casser le cercle où la dégradation des sols entraîne la pauvreté, qui elle-même entraîne l'abandon des terres et l'exode. Cette vision nationale entre en résonance avec les recommandations internationales formulées lors de la COP17. Ugochi Daniels, directrice générale adjointe de l'OIM, a rappelé que les coûts économiques de la dégradation des terres atteignent 878 milliards de dollars par an et que les financements sont encore trop orientés vers la gestion des conséquences des déplacements plutôt que vers leur prévention. L'Algérie a anticipé cette

logique en investissant en amont. Le pays travaille également à mieux articuler les données, les politiques publiques et les solutions locales, un point que l'OIM juge essentiel pour identifier les territoires les plus à risque. La participation des jeunes et des communautés est également mise en avant. A l'image des délégués du UNCCD Youth Caucus présents à la COP17 qui appellent à « passer de la politique à l'action, de l'action aux programmes, et des programmes aux communautés », l'Algérie intègre de plus en plus les associations locales, les étudiants et les femmes rurales dans la conception et le suivi des projets de reboisement et de développement. Le défi reste immense. Le coût de la restauration des terres est élevé et les effets du changement climatique rendent les sécheresses plus fréquentes et plus longues. Mais la feuille de route 2026-2030 en préparation entre l'OIM et l'UNCCD, qui vise à traduire les engagements internationaux en actions concrètes aux niveaux national et local, offre un cadre pour renforcer la coopération. L'Algérie, avec son expérience du Barrage Vert, sa stratégie de valorisation du Grand Sud et sa politique de soutien à l'habitat et à l'économie rurale, dispose d'atouts pour contribuer à cette dynamique et pour mobiliser de nouveaux partenariats avec les institutions financières internationales et le secteur privé. La lutte contre la désertification n'est plus perçue uniquement comme une bataille environnementale. Elle est devenue une stratégie de sécurité humaine, de stabilité et de souveraineté alimentaire. En restaurant ses terres, l'Algérie restaure aussi l'espoir de ses communautés à rester, à produire et à construire leur avenir sur place, loin des logiques de déplacement subies.

B. KH.